

# Stock des vaccins au bord de la rupture

*De nouveaux arrivages des premières doses ardemment attendus*



Lire page 3

**Habib El Malki met l'accent sur la maturité institutionnelle qui a prévalu au cours des débats parlementaires**



Page 2

**La Jordanie ouvre un consulat général à Laâyoune**



Page 5

**Le plafond de verre**

*L'émancipation des femmes nécessite de briser les barrières sociétales et psychologiques qui tendent à favoriser l'immobilisme féminin, affirme le Conseil économique, social et environnemental*



Page 4

**En accueillant Horoya, le WAC vise le petit chelem**

*Boucler la phase aller en beauté pour décrocher pratiquement la qualification*



Page 31

# Habib El Malki met l'accent sur la maturité institutionnelle qui a prévalu au cours des débats parlementaires



**L**a Chambre des représentants a tenu, vendredi, une séance plénière consacrée à l'examen et au vote des projets de loi organiques régissant le système électoral.

Cette décision a été prise lors d'une réunion du Bureau de la Chambre des représentants, tenue jeudi sous la présidence de son président Habib El Malki, en vue d'établir l'ordre du jour de la session extraordinaire de cette institution.

Il s'agit, selon un communiqué de la Chambre des représentants, du projet de loi organique 04.21 modifiant et complétant la loi organique 27.11 relative à la Chambre

des représentants, ainsi que du projet de loi organique 05.21 modifiant et complétant la loi organique 28.11 relative à la Chambre des conseillers.

Il s'agit aussi du projet de loi organique 06.21 modifiant et complétant la loi organique 59.11 relative à l'élection des membres des conseils des collectivités territoriales et du projet de loi organique 07.21 modifiant et complétant la loi organique 29.11 relative aux partis politiques.

Habib El Malki s'est félicité du climat dans lequel les textes de loi relatifs aux élections ont été débattus en Commission de l'intérieur, des collectivités territoriales, de

l'habitat et de la politique de la ville à la Chambre des représentants.

Il a également loué les efforts du président et des membres de la commission pour la préparation et la mise en place du climat favorable à l'examen et au vote de ces projets de loi, saluant l'esprit de dialogue constructif qui a marqué la coopération entre le ministère de l'Intérieur et toutes les composantes de la Chambre des représentants.

En outre, il a mis l'accent sur la maturité institutionnelle qui a prévalu au cours des débats, la valeur intellectuelle et l'esprit démocratique dont ont fait preuve les diffé-

rentes composantes de la Chambre, ce qui a aidé à gérer les sujets de discorde et élaborer une vision objective de la différence, qui constitue l'essence de la démocratie.

"Un tel climat ne peut que nous rendre fiers d'appartenir à cette institution, dont les membres ont donné l'exemple", a-t-il dit. Une lecture objective et juste de ce capital durant notamment la période du confinement et de l'Etat d'urgence sanitaire témoigne, selon lui, de l'efficacité et de l'importance des approches adoptées dans l'examen des sujets qui préoccupent la nation et la présentation de recommandations à ce sujet.

## Débats féconds en commission sur les projets de loi organiques relatifs aux deux Chambres du Parlement

**L**a Commission de l'intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la politique de la ville à la Chambre des représentants a adopté, lors d'une réunion tenue mercredi en présence du ministre de l'Intérieur Abdelouafi Lafit, le projet de loi organique 04-21 relatif à la Chambre des représentants.

Le texte, auquel des amendements ont été introduits et portant essentiellement sur l'adoption du quotient électoral sur la base des inscrits et sur l'élargissement des cas de cumul de mandats électifs, présente une vision alternative pour la circonscription électorale nationale en remplaçant par des circonscriptions régionales vu la place constitutionnelle qu'occupe la région dans l'organisation territoriale du Royaume.

Dans ce sens, le projet prévoit de remplacer la circonscription nationale par des circonscriptions régionales, tout

en répartissant les 90 sièges réservés actuellement à la circonscription nationale sur les circonscriptions régionales. Et ce, en fonction de deux critères principaux, à savoir le nombre des habitants et la représentativité de la Région.

Afin de faciliter la tâche aux partis politiques en ce qui concerne la formation des listes des candidats, le projet de loi prévoit la validation de la liste dont l'inéligibilité de l'un des candidats s'est avérée après l'expiration du délai fixé pour le dépôt des candidatures. Ainsi, en vertu de la loi, les candidats se trouvant dans les positions inférieures par rapport au candidat inéligible sont replacés dans les positions supérieures. Ce nouveau classement est pris en compte lors de la répartition des sièges.

Par ailleurs, dans le but de renforcer les mesures de moralisation de la campagne électorale menée par les candidats, et afin d'y apporter la transparence nécessaire et garantir une concurrence

loyale et saine, le projet de loi exige de tout mandataire de liste ou candidat de créer un compte de campagne électorale suivant un exemplaire fixé par voie réglementaire et qui doit être déposé dans un délai fixé selon les dispositions en vigueur.

A signaler également que le projet de loi organique n°05.21 modifiant et complétant la loi organique n°28.11 relative à la Chambre des conseillers a été adopté, mercredi soir, par la Commission de l'intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la politique de la ville à la Chambre des représentants.

Ce texte législatif permettra aux organisations professionnelles des employeurs les plus représentatives (patronat) de garder un groupe parlementaire afin de faire entendre la voix et les préoccupations des acteurs économiques, de même que sur le registre du contrôle des politiques publiques.

Dans cette perspective, le projet prévoit que les candidats aux élections des représentants des organisations professionnelles patronales ne pourront plus recevoir d'accréditation d'un parti politique.

En outre, d'après les nouvelles dispositions du projet de loi organique, le conseiller ne doit nullement renoncer durant son mandat à l'appartenance politique, syndicale ou patronale au nom de laquelle il s'est présenté aux élections, au risque d'une déchéance. Les candidats au siège de conseiller seront responsables des subventions financières publiques qui leur sont allouées pour les dépenses de campagne.

Il sera aussi question de rationaliser les mandats électoraux, en instituant l'incompatibilité entre le mandat de député et celui de président du conseil de toute commune, dont la population dépasse 300.000 habitants.

# Stock des vaccins au bord de la rupture



*De nouveaux arrivages des premières doses ardemment attendus*



Si le Maroc est considéré par le Bureau de l'Organisation de la santé mondiale à Rabat, comme étant l'un des dix pays dans le monde à avoir réussi leurs campagnes de vaccination, classé entre le Danemark et la Turquie, il n'en reste pas moins qu'il y aurait quelques inquiétudes à nourrir au vu des retards dans la livraison des doses attendues. Dès lors, tout défaut d'approvisionnement peut ralentir la campagne de vaccination sans que les États n'aient forcément leur mot à dire, étant pieds et poings liés aux quantités de vaccins qui leur sont livrées. C'est connu, en période de pandémie, les labos mènent la danse.

Jusqu'ici, le Maroc n'a pas été confronté à cette situation. Mais ça risque de ne pas tarder. En effet, ces derniers jours, la cadence de vaccination dans le Royaume ne se compte plus en centaines de milliers, mais plutôt en dizaines de milliers. Jeudi, 75.000 personnes ont eu leur première dose de vaccin, alors

qu'elles étaient 250.000 il y a une semaine jour pour jour. Pourquoi ? Tout simplement, car sur les 8 millions de doses livrées jusqu'à présent par AstraZeneca et CNBG Sinopharm, le stock réservé aux premières doses, soit la moitié, a fondu comme neige au soleil en l'absence d'approvisionnement constant. En conséquence, il reste encore de quoi administrer la première dose à 254.827 personnes, avant la rupture de stock.

Pour l'heure, le ministère de la Santé refuse catégoriquement de s'exprimer sur le calendrier de livraison. Pour le droit à l'information, il va falloir repasser. Du coup, il n'y a aucune visibilité sur une prochaine livraison de vaccin. Rappelons que la dernière livraison date du 24 février. Un million de doses ont été envoyées par Sinopharm. Pour AstraZeneca, la dernière livraison commence à faire date. Rien de bien étonnant. Il y a quelques semaines Adar Poonawalla, le directeur général de Serum Institute of India, avait demandé à ses clients dans un

tweed de la patiente. "L'Institut a été chargé de donner la priorité aux besoins énormes de l'Inde, tout en assurant les besoins du reste du monde. Nous faisons de notre mieux", a-t-il expliqué.

Finalement, le plus franc succès des autorités sanitaires marocaines est symbolisé par la stratégie vaccinale adoptée. A savoir réserver la deuxième dose à ceux qui ont reçu la première. Il vaut mieux avoir 4 millions de personnes vaccinées que cinq ou six mais à moitié. A la date du jeudi 4 mars, au total, 3,82 millions de citoyennes et citoyens prioritaires ont reçu la première dose, et 413.000 la deuxième.

A l'évidence, on est encore loin de l'objectif fixé par le ministère de la Santé, qui prévoyait que les Marocains allaient reprendre une vie normale au début du mois de Ramadan. Alors que près de 26 millions de Marocains sont censés encore être vaccinés d'ici au début du mois sacré, on peut d'ores et déjà vous assurer que c'est plus que serré. Les autorités sanitaires vont

devoir revoir leurs ambitions à la baisse et surtout inciter les gens à redoubler de vigilance. C'est une réalité, les mesures barrières tout comme les masques sont tombés. On se croirait dans l'ancien monde. Or, le nouveau coronavirus poursuit sur sa lancée avec 16

nouveaux décès enregistrés (jeudi) portant le cumul à 8.669 décès et le taux de létalité à 1,8%. Tandis que 394 nouveaux cas de contamination ont été détectés pour 13.020, soit un taux de positivité de 3%.

C.C

## L'Italie confisque L'UE applaudit

Des rumeurs persistantes évoquent la réception imminente d'une quantité de vaccins sur le tarmac de l'Aéroport Mohammed V de Casablanca, faisant du Maroc un privilégié comparé à d'autres pays. Pour preuve, l'Australie qui a vu le gouvernement italien bloquer l'exportation de quelque 250.000 doses du vaccin d'AstraZeneca qui lui étaient initialement destinées.

Une première en Europe, illustrant un protectionnisme d'un autre temps. Si Rome a pu bloquer l'exportation du Covidshield produit sur le Vieux continent et en partance pour l'Australie, c'est en vertu d'un mécanisme de contrôle mis en place par Bruxelles. Les dés étaient jetés bien en amont. Puisque dès le 26 février, Rome à la Commission européenne n'a émis aucune objection.

Pour sa part, le ministère des Affaires étrangères a précisé jeudi soir dans un communiqué que ce refus d'exportation portait sur 250.700 doses du laboratoire suédo-britannique. Une décision justifiée à la fois par «la pénurie persistante de vaccins et les retards d'approvisionnement de la part d'AstraZeneca dans l'UE et en Italie» et par le fait que l'Australie est considérée comme un pays «non vulnérable» par le mécanisme de l'UE. Bref, de toute évidence, l'UE fait la loi concernant les vaccins produits sur le Vieux continent.

# Le plafond de verre

*L'émancipation des femmes nécessite de briser les barrières sociétales et psychologiques qui tendent à favoriser l'immobilisme féminin, affirme le Conseil économique, social et environnemental*



L'émancipation des femmes passe inévitablement par casser le "plafond de verre" que représentent les barrières sociétales et psychologiques et qui tendent à favoriser l'immobilisme féminin et à renvoyer les femmes systématiquement à une position d'infériorité et de subordination, affirme le Conseil économique, social et environnemental (CESE).

"Un pays ne peut prétendre à un quelconque développement ou progrès si la moitié de sa force vive, à savoir les femmes en est exclue. A l'heure où le Maroc se mobilise pour aller vers un nouveau modèle de développement plus inclusif, il est inconcevable que des femmes subissent des violences et restent en marge des sphères de la vie socioéconomique et civique", relève le CESE qui vient de publier une alerte à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

Malgré les avancées, des discriminations basées sur le sexe et des violations des droits des femmes subsistent encore et leur participation au développement demeure faible, déplore la

même source, soulignant la nécessité d'opérer plusieurs changements pour promouvoir les droits des femmes.

Le Conseil préconise ainsi trois grands changements (institutionnels et juridiques, opérationnels et socio-culturels), issus de ses rapports et avis consacrés à la promotion de l'égalité des sexes et à la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Ainsi, il est pour l'accélération de l'harmonisation de la législation nationale avec les principes et dispositions de la Constitution et des Conventions internationales des droits humains ratifiées par le Maroc et portant sur la prévention et l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des petites filles.

Dans ce sens, le CESE met l'accent sur l'importance d'abroger les dispositions juridiques contenues dans un certain nombre de textes de lois dont l'application porte préjudice aux mères célibataires et à leurs enfants et qui font obstacle au droit de porter plainte pour viol (art.490 du Code pénal), ajoutant qu'il convient

également d'abroger les articles 20, 21 et 22 du Code de la famille pour éradiquer le mariage des enfants.

Il s'agit aussi d'ériger la promotion de l'égalité et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles (tolérance zéro), en cause nationale prioritaire traduite dans une politique publique globale et transversale, s'appuyant sur un budget clairement identifié et sanctuarisé, ainsi que d'assurer le respect de la dignité et de l'intimité de la femme, y compris dans le contexte des procédures judiciaires et médico-légales.

En outre, le Conseil recommande de conditionner une partie de la subvention publique accordée aux partis politiques, aux syndicats et aux associations à l'atteinte d'un niveau minimum de représentativité de 30% des femmes dans leurs instances dirigeantes.

S'agissant des changements opérationnels, le CESE juge nécessaire d'amorcer un plan national d'ouverture de crèches publiques ou en entreprises dans l'ensemble du territoire, de flexibiliser les horaires de scolarité des enfants et de mettre en place des mesures actives

positives et ciblées pour garantir la parité dans l'accès aux postes de responsabilités dans la fonction publique.

Il est aussi pour davantage de flexibilité en matière de recours aux nouvelles formes de travail au sein des entreprises (télétravail, travail à mi-temps, flexibilité des horaires...) et pour le renforcement du cadre juridique relatif à la lutte contre le harcèlement moral et sexuel des femmes dans les lieux publics et dans les espaces protégés, notamment les lieux de travail.

De même, le Conseil appelle à l'inscription de la sécurité des femmes, dans les transports publics et sur les lieux publics, au centre des préoccupations des politiques de la ville, des politiques de sécurité publique, des plans d'aménagement urbains et des programmes de logement et la promotion de l'accès de la femme rural au travail rémunéré, et l'amélioration de son autonomie financière.

Côté socio-culturel, il est question de promouvoir le débat public pour faire évoluer les mentalités sur les questions liées au mariage des enfants, à l'interruption volontaire de

grossesse, et aux procédures successorales.

Le CESE préconise également d'amorcer l'éducation sexuelle dans les écoles pour inculquer aux enfants les principes de l'égalité entre les femmes et les hommes, démonter les stéréotypes discriminatoires, ainsi que ceux tolérant la violence à l'égard des femmes, et les sensibiliser aux notions d'intégrité physique et de santé sexuelle, à travers le recours à des outils pédagogiques adéquats selon les tranches d'âge ciblées.

Et de conclure: "Tout cela ne peut se concrétiser sans la levée des contraintes culturelles qui peuvent être handicapantes pour les femmes, car bâtir une société moderne et inclusive nécessite de lutter activement contre les stéréotypes, souvent dégradants et humiliants et consacrant une image négative des femmes".

Les alertes-CESE visent à partager la réflexion sur des sujets cruciaux, préalablement abordés par le Conseil, en vue d'apporter, à la lumière des conclusions de ses travaux, un éclairage supplémentaire aux débats actuels de la société.

# La Jordanie ouvre un consulat général à Laâyoune

Le Royaume hachémite de Jordanie a ouvert jeudi un consulat général à Laâyoune, la 11<sup>ème</sup> représentation diplomatique inaugurée dans la capitale du Sahara marocain depuis un peu plus d'un an.

La cérémonie d'ouverture de ce consulat a été présidée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le vice-Premier ministre, ministre jordanien des Affaires étrangères et des Expatriés, Ayman Al-Safadi.

La Jordanie devient ainsi le 11<sup>ème</sup> pays à avoir inauguré un consulat à Laâyoune, après les Emirats arabes unis, le Bahreïn, la Côte d'Ivoire, les Iles Comores, le Gabon, Sao-Tomé et Principe, la République centrafricaine, le Burundi, Eswatini et la Zambie.



## Nasser Bourita : Une manifestation supplémentaire de la solidarité constante et historique entre nos deux pays



L'ouverture jeudi par la Jordanie d'un consulat général à Laâyoune est une réaffirmation de la solidarité constante et historique de ce pays arabe frère avec le Maroc dans toutes ses actions pour la défense de ses intérêts et de ses causes fondamentales, a affirmé le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

La décision de S.M le Roi Abdallah II d'ouvrir un consulat à Laâyoune et son soutien à la restauration de la libre circulation civile et commerciale à El Guerguarat constituent la manifestation du soutien constant que ne cesse d'exprimer le Royaume hachémite de Jordanie aux actions entreprises par le Maroc pour la défense de ses intérêts nationaux et sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire, a déclaré le ministre.

Nasser Bourita, qui s'exprimait

lors d'un point de presse conjoint avec le vice-Premier ministre, ministre jordanien des Affaires étrangères et des Expatriés, Ayman Al-Safadi à l'issue de l'inauguration du consulat de Jordanie à Laâyoune, a ajouté que le Maroc "salue vivement" ces positions, rappelant la participation d'une importante délégation jordanienne, toutes tendances politiques et sociales confondues, à la Marche Verte en 1975 comme expression de la solidarité du peuple jordanien avec le Maroc pour le recouvrement de l'ensemble de son territoire.

Il a fait savoir que l'ouverture de ce consulat est un événement de "grande importance" qui restera "gravé à jamais dans la mémoire du peuple marocain", à l'image de toutes les "nobles" marques de soutien et de solidarité exprimées par la Jordanie à l'égard du Maroc pour le triomphe de ses causes sacrées.

Le ministre a mis en relief à cette

occasion les liens solides d'amitié et de fraternité qui existent entre les dirigeants des deux pays, S.M le Roi Mohammed VI et S.M le Roi Abdallah II, ainsi que la solidarité agissante et la coordination permanente entre les deux Royaumes frères et leur volonté commune de développer leur coopération fructueuse pour en faire un modèle de coopération entre les pays arabes.

Le Maroc et la Jordanie, a-t-il dit, ont réussi à préserver et maintenir des relations étroites en dépit d'un contexte arabe et régional "très sensible", saluant la coordination et la concertation continues qui existent entre les deux pays sur les différentes questions qui préoccupent le monde arabe.

Partant des valeurs que partagent les deux pays et de leur détermination à hisser leur coopération, a poursuivi Nasser Bourita, les deux pays ont développé des mécanismes novateurs pour bâtir un partenariat stratégique conformément aux décisions de la visite de travail et d'amitié effectuée par S.M le Roi Abdallah II de Jordanie à Rabat en mars 2019.

Le ministre des Affaires étrangères a mis l'accent sur la concertation politique entre les deux pays pour le développement de l'action arabe commune et la défense des causes arabes, en particulier la cause palestinienne que S.M le Roi place au même rang que la question du Sahara, soulignant le rôle important joué par le Comité Al Qods, présidé par S.M le Roi, et la tutelle hachémite historique sur les lieux saints chrétiens et musulmans à Al Qods Acharif.

## Entre Rabat et Amman, une alliance qui ne faiblit pas

L'inauguration jeudi d'un consulat général du Royaume de Jordanie à Laâyoune vient illustrer à merveille la solidité de l'alliance entre Rabat et Amman qui, à chaque fois, montre l'exemple de ce que peut être une solidarité agissante et une fraternité sincère entre pays arabes.

Et si l'excellence de ces liens ne date pas d'hier, l'entente et la coordination entre le Royaume du Maroc et le Royaume hachémite de Jordanie viennent de franchir un nouveau cap grâce au leadership des chefs d'Etat des deux pays.

En fait, Sa Majesté le Roi Mohammed VI et son frère S.M le Roi Abdallah II partagent les mêmes points de vue concernant plusieurs questions arabes, régionales et internationales.

Suite à l'intervention des Forces Armées Royales à El Guerguarat, au Sahara marocain en novembre 2020, le Souverain Hachémite a salué les décisions prises par S.M le Roi pour restaurer et sécuriser la circulation des personnes et des biens dans cette zone.

Il a également félicité le Souverain pour la réussite de cette opération ayant permis la réouverture du passage devant les échanges entre le Royaume du Maroc et les pays d'Afrique subsaharienne.

A cette occasion, S.M le Roi Abdallah II a exprimé à Sa Majesté le Roi le souhait du Royaume Hachémite de Jordanie d'ouvrir un consulat général dans la ville marocaine de Laâyoune. Aujourd'hui, le Royaume de Jordanie a concrétisé cette volonté de soutenir la marocainité du Sahara en emboîtant le pas à plusieurs pays frères et amis qui ont déjà ouvert des consulats généraux dans les villes de Laâyoune et Dakhla.

Historiquement, la Jordanie a toujours affiché des positions de solidarité et d'appui vis-à-vis des causes justes du Maroc, comme en témoignent le message envoyé par feu Sa Majesté le Roi Hussein à feu Sa Majesté Hassan II, dans lequel il a affirmé "le soutien au Royaume en toutes circonstances et conditions pour atteindre le droit marocain légitime et inaliénable de récupérer son Sahara", et sa décision d'envoyer une importante délégation jordanienne pour participer à la glorieuse Marche Verte en 1975.

Dans le cadre du soutien aux efforts de la Jordanie pour faire face au fardeau de l'accueil des réfugiés syriens, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a donné ses Hautes instructions pour le déploiement d'un hôpital militaire de campagne au camp Zaataré en août 2012.

Les deux pays sont animés de la volonté de hisser leurs relations bilatérales au niveau de partenariat stratégique multiforme qui comprend la mise en place de projets concrets dans des secteurs spécifiques tels que les énergies renouvelables, l'agriculture et le tourisme, en plus de la formation professionnelle dans les spécialités liées au tourisme, à l'agroalimentaire, à la construction, aux travaux publics et à la gestion des ressources en eau.

Cette coopération intervient en application de la déclaration conjointe rendue publique à la suite de la visite de travail et d'amitié effectuée par S.M le Roi Abdallah II au Maroc, les 27 et 28 mars 2019.

En effet, la coopération maroco-jordanienne est encadrée par la Haute commission mixte en tant que principal mécanisme de coopération bilatérale présidé par les chefs de gouvernement des deux pays.

La cinquième session de cette commission s'est tenue à Rabat les 21 et 22 avril 2016 et a abouti à la signature de 16 textes pour renforcer la coopération dans divers domaines, en particulier l'enseignement supérieur, l'industrie, le commerce, l'environnement et l'eau. La session a également été marquée par la participation de représentants du secteur privé des deux pays.

Côté économie, le volume des échanges commerciaux est passé de 796.111.050 dirhams en 2017 à 830.072.422 DH pour l'année 2020, selon les chiffres fournis par l'Office des changes).

En outre, les deux pays disposent d'un cadre juridique qui comprend différents aspects liés à la coopération économique et aux échanges commerciaux, que ce soit au niveau bilatéral ou multilatéral (accord bilatéral de libre-échange, accord d'Agadir et accord de la Grande zone arabe de libre-échange).

Le cadre juridique entre les deux pays a été renforcé par la signature de deux mémorandums d'accord en matière de coordination et de concertation politique ainsi que dans le domaine de la formation diplomatique, à l'occasion de la visite effectuée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, en Jordanie le 20 juillet 2019.

# Examen des moyens de renforcer les relations maroco-ougandaises

L'ambassadeur du Maroc en Tanzanie et en Ouganda, Abdelilah Benryane, a été reçu, jeudi à Kampala, par le ministre ougandais des Affaires étrangères, Sam.K. Kutesa, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer davantage la coopération entre le Maroc et l'Ouganda.

Lors de cette entrevue, les deux parties ont fait un tour d'horizon des secteurs clés qui peuvent faire l'objet d'une coopération plus accrue entre les deux pays, notamment l'agriculture, l'éducation, la santé et les technologies de l'information, indique un communiqué du ministère ougandais des Affaires étrangères.

Le chef de la diplomatie ougandaise a saisi cette occasion pour mettre en avant l'excellence des relations bilatérales ainsi que la convergence de vues des deux pays sur plusieurs questions d'intérêt commun, précise-t-on de même source.

Cette réunion s'est tenue en présence notamment de l'ambassadeur Arthur Kafeero, directeur de la coopération régionale, ainsi que de hauts fonctionnaires du ministère ougandais des Affaires étrangères.



# Entretiens maroco-mauritaniens axés sur le renforcement de la coopération Sud-Sud



Le renforcement de la coopération Sud-Sud en matière de conseils et de traitement des problématiques de développement a été au centre d'entretiens, jeudi à Rabat, entre la Fédération marocaine du conseil et de l'ingénierie (FMCI) et une délégation mauritanienne de haut niveau composée de conseillers ministériels et de présidents d'associations

professionnelles et d'experts.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme de visite de la délégation ministérielle mauritanienne, organisée du 1er au 6 mars 2021 sous l'égide du ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville.

A cette occasion, le président de la FMCI, Nabil Benazzouz, a déclaré

à la MAP que cette réunion vise à examiner les moyens à même de renforcer la coopération Sud-Sud qui constitue, pour la Fédération, une ligne stratégique du contrat-programme signé avec le gouvernement, soulignant que le conseil et l'ingénierie interviennent de manière transversale et touchent toutes les problématiques de développement, en particulier celles

liées aux pays du Sud qui nécessitent davantage d'innovation pour trouver des solutions adéquates aux besoins de chaque pays et répondant aux aspirations des citoyens.

Il a, également, fait observer que les deux parties ambitionnent de mettre sur pied une commission commune composée de représentants de la Fédération, des instances professionnelles mauritaniennes et des autorités gouvernementales de ce pays maghrébin, et ce, afin "d'élaborer une feuille de route qui nous permettrait de mettre en œuvre des plans d'action fixés par des dates et mis à jour de manière continue pour garantir son efficacité sur le terrain".

Du côté mauritanien, le chargé de mission au cabinet du Premier ministre, Kane Ibrahim, a affirmé dans une déclaration similaire que la visite de la délégation mauritanienne au Royaume se veut l'occasion d'examiner les moyens de renforcer la coopération bilatérale, d'échanger les expertises dans le domaine d'organisation, de réglementation et de développement des secteurs relatifs aux bâtiments et aux travaux publics (BTP) et aux domaines afférents, notant que la réunion avec la Fédération a été axée sur les aspects liés à l'examen, au contrôle et aux expertises techniques.

"Les rencontres programmées dans le cadre de la visite permettent d'élaborer une vision globale autour des expériences et des expertises accumulées par notre pays frère, le Maroc, afin d'en bénéficier en vue d'engager des réformes de ces secteurs en Mauritanie", a-t-il souligné.

Pour sa part, le directeur général des infrastructures de transport au ministère mauritanien de l'Équipement et des Transports, Ebaye Ould Mayive, a mis en avant l'importance de "cette visite qui offre la possibilité de partager les expériences et les expertises avec nos frères marocains et de profiter de leur expérience en matière de réglementation des établissements, des entreprises et des BTP, d'autant plus que la Mauritanie est en cours de mise à niveau de ce secteur".

"Les entrevues et les rencontres qui ont eu lieu entre la délégation et les responsables marocains ont été fructueuses et constructives et auront un impact positif en Mauritanie", a-t-il ajouté.

Créée en 1976, la Fédération marocaine du conseil et de l'ingénierie, qui avait signé en 2018 un contrat-programme avec le gouvernement, est composée des bureaux de conseil et d'ingénierie et représente tous les acteurs œuvrant dans le domaine.

Abdelaaziz Zerouali, directeur de l'Agence du bassin hydraulique du Bouregreg et de la Chaouia

## *A Casablanca, les études d'évaluation ont montré qu'une saturation sera atteinte avant 2027 et qu'il y a un besoin urgent d'assurer une ressource complémentaire*

# Entretien

*Changement climatique, sécheresse, déficit pluviométrique et bien d'autres phénomènes se conjuguent pour donner lieu à une situation de stress hydrique. Une problématique de plus en plus préoccupante d'autant plus que le phénomène du changement climatique semble être irréversible. Pour pallier le problème du stress hydrique, les scientifiques s'accordent sur l'impératif d'adopter une stratégie de planification et d'anticipation, comme en témoigne l'analyse de Abdelaaziz Zerouali, directeur de l'Agence du bassin hydraulique du Bouregreg et de la Chaouia (ABHBC). Il explique, dans un entretien accordé à la MAP, la stratégie de l'Agence qu'il dirige pour faire face au phénomène de pénurie d'eau.*



**Quand peut-on parler de stress hydrique ?**

Le stress hydrique est évoqué quand la demande en eau dépasse les ressources disponibles dans une région donnée. Il s'agit d'un ratio qui est défini comme la part d'eau renouvelable par habitant et par an.

Si l'indicateur est inférieur à 500 m<sup>3</sup> d'eau douce par habitant et par an, on parle d'une pénurie totale, entre 500 m<sup>3</sup> et 1000 m<sup>3</sup>, on est face à une pénurie chronique, alors que le stress hydrique est évoqué quand on a une part d'eau se situant entre 1000 m<sup>3</sup> et 1700 m<sup>3</sup>.

**Qu'en est-il de la situation du bassin du Bouregreg et de la Chaouia dans cet indicateur ?**

Au Maroc, on est à environ 730 m<sup>3</sup> par habitant et par an. Nous parlons donc d'une pénurie chronique. Au niveau du bassin de Bouregreg-Chaouia, qui couvre plus de 20.000 km<sup>2</sup> et abrite environ 8 millions d'habitants, la part d'eau par habitant et par an est d'à peine 106 m<sup>3</sup>, ce qui revient à une situation de pénurie totale.

Mais grâce aux solutions mises en place par l'ABHBC et les autorités concernées, les habitants des 3 régions relevant de l'Agence ne souffrent pas de coupures d'eau.

Donc, moyennant un effort de gestion et de planification d'une manière anticipative, la problématique d'eau potable n'est pas ressentie au niveau du bassin malgré une urbanisation accrue. Il y a lieu de citer à titre d'exemple l'importation de l'eau du bassin d'Oum Rabii et la réutilisation des eaux usées après épuration dans l'irrigation des espaces verts de la ville de Rabat.

La question de l'eau ne doit pas constituer un frein au développement économique. Il faut alors planifier et anticiper les risques liés à cette problématique.

En effet, le Maroc qui a entamé ses premiers plans directeurs depuis déjà 40 ans, a développé un savoir-faire important non seulement en matière de construction des barrages mais aussi au niveau de la planification qui a commencé dès le début des années 1980.

Ce travail de planification est l'une des missions principales des agences de bassins hydrauliques. Elles sont tenues d'évaluer la demande en eau pour les 30 années à venir afin d'en trouver les solutions adéquates. A Casablanca, par exemple, ces études d'évaluation ont montré qu'une saturation sera atteinte avant 2027 et qu'il y a un besoin urgent d'assurer une ressource complémentaire. Mais étant donné que nous sommes dans un bassin où pratiquement toutes les ressources sont mobilisées, nous n'avons pas d'autres solutions que le dessalement d'eau de mer. D'où le projet de réalisation d'une grande station de dessalement d'une capacité de 300 millions de m<sup>3</sup> par an.

**Quelles sont les réalisations de l'ABHBC en 2020, une année marquée par la pandémie ?**

2020 a été une année exceptionnelle en raison de la pandémie de Covid-19 et du confinement décrété. Néanmoins, nombre de chantiers et de programmes ont été entamés ou achevés.

Au niveau des efforts de lutte contre les risques d'inondation, un grand chantier a été lancé à Mriit en pleine période Covid, en plus d'une étude sur la réutilisation des eaux usées dans la même ville. Un projet d'une grande plus-value économique pour une région en manque de richesses.

Toujours en matière de lutte contre les risques d'inondation, un projet d'envergure a été lancé dans la province de Skhirat.

Côté digitalisation, nous avons mis en

place une plateforme informatique qui permet à tous les utilisateurs de renseigner leurs dossiers sans devoir se déplacer à l'Agence. Ces projets ont été lancés parallèlement aux missions habituelles de l'Agence, qui consistent au suivi de l'évolution des ressources en eau de surface et au contrôle de la qualité de l'eau.

En outre, même en période Covid, responsabilité oblige, la police de l'eau a été sur le terrain et a établi quelque 13 procès-verbaux, qui concernent essentiellement la réutilisation des eaux usées sans épuration.

**Vu le caractère urgent de la question de l'eau, quels sont les projets de l'Agence pour les années à venir ?**

2020-2027 est une période dans laquelle il faut redoubler d'efforts. D'où l'intérêt du Programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation (PNAEPI) 2020-2027, qui a été préparé et présenté à Sa Majesté le Roi Mohammed VI en janvier 2020.

Le PNAEPI va faire bénéficier le bassin de Bouregreg-Chaouia de deux projets importants, à savoir la station de dessalement de Casablanca précitée et la première tranche de l'interconnexion du bassin de Sebou et du bassin de Bouregreg.

Cette interconnexion va permettre d'augmenter la capacité du bassin de Bouregreg et surtout de diversifier l'origine de l'eau pour assurer l'eau potable grâce au transfert d'eau. Parmi les projets à venir de l'ABHBC, il y a lieu également de citer le projet de construction du barrage de Boukhmis dans la région de Zhiliga (500 millions de m<sup>3</sup>), qui sera le dernier grand barrage réalisé au niveau du bassin de Bouregreg.

Un simulateur de pluie sera mis en place au niveau des zones dotées de stations de mesure pour générer un débit et

anticiper l'étendue ou les débordements éventuels des cours d'eau. Il s'agit donc d'un bulletin hydro-météorologique qui permettra de prévenir les risques d'inondabilité.

Dans le même sens, les Plans de protection régionale contre les inondations (PPRI), exigés par la nouvelle loi 36-15 relative à l'eau, et qui seront mis à la disposition des agences urbaines et des communes, aideront à prévoir les points noirs et les enjeux (écoles, stades, souks...).

**Quels liens entretient l'ABHBC avec les domaines de l'enseignement et de la recherche scientifique ?**

Dans le domaine scientifique, l'Agence adopte une approche de partage du savoir-faire. Ainsi, un certain nombre de ses cadres assurent des cours dans des universités et des écoles d'ingénieurs. En outre, nous avons une convention de recherche scientifique avec l'Université Mohammed V de Rabat et l'Institut de recherche pour le développement (IRD), grâce à laquelle bon nombre de recherches et études ont été menées, sanctionnées par plusieurs publications. Une autre convention lie l'ABHBC à l'Université Hassan II Mohammedia-Casablanca, en vertu de laquelle l'Agence a remis des équipements de laboratoire à l'université, pour en faire bénéficier les étudiants. Parallèlement, l'Agence reçoit chaque année une dizaine de stagiaires qui bénéficient de l'encadrement des cadres dans leurs projets de fin d'études. Concernant le plus jeune public, l'Agence effectue un travail de sensibilisation des élèves du primaire à la question de l'eau, à travers notamment le programme "la semaine bleue", organisé à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau (22 mars). Ce programme porte sur des cours, des ateliers et des visites de terrain au profit des élèves.



## L'épidémie ralentit aux Etats-Unis *Mais repart en Europe*



**L**es Etats-Unis enregistrent des signes encourageants, comme les moins de 40.000 cas quotidiens jeudi pour la première fois depuis octobre ou la baisse des moyennes hebdomadaires des décès et des hospitalisations, alors que l'épidémie repart à la hausse en Europe.

Après un pic de près de 300.000 cas en 24 heures enregistré le 8 janvier aux Etats-Unis, le nombre d'infections quotidiennes a retrouvé son niveau d'avant Halloween, Thanksgiving et les autres fêtes de fin d'année, synonymes de nombreux déplacements à travers le pays et d'une propagation accrue du virus.

Autre signe encourageant dans le pays le plus touché par la pandémie en valeur absolue (plus de 520.000 décès): les moyennes hebdomadaires des morts et des hospitalisations sont elles aussi nettement en baisse.

La campagne de vaccination lancée en décembre aux Etats-Unis bat désormais son plein, avec trois vaccins autorisés: ceux de l'alliance Pfizer/BioNTech, de Moderna, et depuis quelques jours, de Johnson & Johnson, dont les premières injections ont commencé mardi. Et le nombre de personnes vaccinées s'appête à dépasser celui des cas recensés dans le pays depuis le début de la pandémie.

Le président Joe Biden a ce-

pendant appelé à la prudence et s'est insurgé contre la levée des restrictions dans certains Etats, jugée prématurée par les principaux responsables sanitaires fédéraux. Le Texas a ainsi annoncé mardi la fin du port du masque obligatoire et la réouverture de "100%" des commerces dès la semaine prochaine. Le Mississippi a fait le même choix, dès mercredi. Une "grande erreur", a jugé le président américain.

En Europe, les nouveaux cas de Covid-19 en Europe ont augmenté de 9% la semaine dernière, pour atteindre un peu plus d'un million, selon la branche régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui regroupe une cinquantaine de pays européens et jusqu'en Asie centrale. "Cela met fin à une baisse prometteuse de six semaines des nouveaux cas, avec plus de la moitié de notre région enregistrant un nombre croissant de nouvelles infections", a indiqué jeudi le directeur Europe de l'OMS, Hans Kluge.

Pour lui, les Européens doivent "revenir à l'essentiel" pour lutter contre le virus et ses variants, notamment en accélérant la vaccination. "Nous avons besoin d'élargir notre portefeuille de vaccins", a-t-il insisté. Et dans ce sens, le régulateur européen a commencé jeudi l'examen du vaccin Sputnik V, que la Russie se dit prête à fournir à 50 millions d'Européens à partir de juin.

Le laboratoire allemand CureVac a annoncé quant à lui avoir signé un accord avec le géant pharmaceutique suisse Novartis, qui contribuera dès 2021 à la production de son vaccin.

Novartis prévoit de commencer la production de ce vaccin, qui attend encore une approbation du régulateur européen, "au cours du deuxième trimestre 2021", selon un communiqué.

Pour le moment, trois vaccins sont autorisés dans l'Union européenne: ceux de Pfizer-BioNTech, Moderna et AstraZeneca. Celui de Johnson & Johnson est soumis à une demande d'autorisation, et deux autres, ceux de Novavax et CureVac, ont entamé leur processus d'examen.

Cinq pays, dont le Royaume-Uni, la Suisse et le Canada, comptent approuver selon une procédure accélérée les nouvelles générations de vaccins capables de neutraliser les variants du coronavirus, selon une recommandation dévoilée jeudi par un consortium regroupant leurs agences du médicament.

L'Allemagne et la Suède ont donné par ailleurs jeudi leur feu vert, après la France, à l'administration du vaccin AstraZeneca/Oxfordaux plus de 65 ans.

Berlin espère ainsi accélérer sa campagne nationale de vaccination, critiquée pour sa lenteur, tandis que

la chancelière Angela Merkel a accepté mercredi un assouplissement progressif du dispositif anti-Covid en Allemagne face au mécontentement de l'opinion.

Ce vaccin a été jeudi bloqué à l'exportation vers l'Australie par l'Italie, première application d'un mécanisme de contrôle mis en place fin janvier par Bruxelles. L'Australie a toutefois minimisé l'impact de la décision italienne sur son plan de vaccination.

Le ministère des Affaires étrangères a précisé dans un communiqué que ce refus d'exportation portait sur 250.700 doses du laboratoire suédo-britannique, très critiqué par les Vingt-Sept pour ses retards de livraison dans l'Union.

Toujours en Italie, le gouvernement a annoncé jeudi le report à l'automne d'une série d'élections locales, dont celle de maires de grandes villes comme Rome, Milan, Naples, Turin et Bologne, prévues initialement avant l'été, en raison de la persistance de l'épidémie.

Le Brésil, pays le plus endeuillé au monde après les Etats-Unis, a, lui, annoncé mercredi son plus fort bilan de décès du Covid-19 en 24 heures, avec 1.910 morts. L'épidémie y a fait au total 259.271 morts en un an. "On assiste dans tout le pays à une détérioration des différents indicateurs", a indiqué la Fondation Fiocruz, qui dépend du

ministère de la Santé.

Face à la multiplication des variants du virus, Israël, l'Autriche et le Danemark ont annoncé jeudi une alliance pour le développement et la production de nouvelles générations de vaccins. Les trois pays vont lancer "un fond de recherche et développement" et "entamer des efforts conjoints pour la production de futurs vaccins", a déclaré le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu.

Le candidat-vaccin contre le coronavirus Soberana 2, développé par Cuba, est entré jeudi en phase 3 des essais cliniques, ont annoncé les autorités cubaines, se disant fières qu'il s'agisse du premier vaccin latino-américain à avancer aussi loin.

Par ailleurs, l'équipe d'experts de l'OMS dépêchée en janvier à Wuhan en Chine, pour enquêter sur les origines de la pandémie, a décidé de ne finalement pas publier ses conclusions provisoires, a rapporté jeudi le Wall Street Journal. Une décision qui intervient dans un contexte de tensions croissantes entre les Etats-Unis et la Chine sur les conditions d'accès offertes par Pékin aux experts de l'OMS lors de leur enquête.

La pandémie a fait au moins 2,56 millions de morts dans le monde depuis décembre 2019, selon un bilan établi par l'AFP jeudi.



# L'équipe d'enquête de l'OMS à Wuhan ne publiera pas ses conclusions provisoires

**L'**équipe d'experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dépêchée en janvier à Wuhan en Chine, pour enquêter sur les origines de la pandémie de Covid-19, a décidé de ne finalement pas publier ses conclusions provisoires, a rapporté jeudi le Wall Street Journal.

La décision intervient dans un contexte de tensions croissantes entre les Etats-Unis et la Chine sur les conditions d'accès offertes par Pékin aux experts de l'OMS lors de leur enquête.

Le directeur général de l'OMS Tedros Adhanom Ghebreyesus avait annoncé le 12 février que l'équipe d'experts publierait rapidement un rapport provisoire qui résumerait brièvement leurs travaux de recherche en Chine, qui avaient duré un mois, avant un rapport plus complet attendu quelques semaines plus tard.

Mais ce rapport provisoire se faisait encore attendre jeudi, plus de trois semaines après la conclusion de leur mission. "Par définition, un résumé ne comprend pas tous les détails (...). Alors puisqu'il existe un tel intérêt dans ce rapport, un résumé seul ne satisferait pas la curiosité des lecteurs", a déclaré l'expert qui est à la tête de l'équipe d'enquête, Peter Ben Embarek, au Wall Street Journal.

L'OMS prévoit désormais de publier "dans les prochaines semaines" un rapport complet qui comprendra des "conclusions majeures", selon un porte-parole de l'organisation, cité par le quotidien américain.



Lors d'une conférence de presse jeudi, le porte-parole de la diplomatie américaine Ned Price a appelé à ce que Pékin fasse preuve de "transparence". "Ce que nous avons indiqué clairement depuis plusieurs semaines, c'est que nous avons de profondes inquiétudes sur la manière dont les premiers résultats de l'équipe d'enquête sur le Covid-19 ont été communiqués, et des interrogations sur le pro-

cessus sous-jacent pour arriver à ces résultats", a-t-il affirmé.

Dans une lettre ouverte publiée jeudi, 24 chercheurs internationaux ont appelé à une nouvelle enquête, indépendante et plus approfondie, dénonçant des "limitations structurelles" imposées aux travaux des experts de l'OMS au moment de leur visite en Chine.

Les Etats-Unis et des experts de l'OMS font pression sur

la Chine depuis la fin de l'enquête pour que Pékin fournisse davantage de données, alors que les travaux d'investigation se sont achevés sans conclusions définitives. "Nous voulons plus de données. Nous avons demandé plus de données", avait alors déclaré dans un entretien avec l'AFP le Dr Ben Embarek.

Les experts avaient semblé exclure l'hypothèse que le virus ait pu s'échapper de l'institut de

virologie de Wuhan, comme l'administration Trump l'affirmait. Lors d'une conférence de presse à la fin de leur mission, ils avaient estimé qu'il s'agissait d'une hypothèse "hautement improbable".

Mais le directeur général de l'OMS avait peu après rectifié le tir en affirmant que "toutes les hypothèses restent sur la table" pour expliquer l'origine de la pandémie.

## Le corps d'une femme retrouvé et identifié 10 ans après le tsunami de 2011



**L**es restes d'une femme disparue lors du tsunami dévastateur et meurtrier de 2011 au Japon ont récemment été retrouvés et identifiés, a annoncé la police vendredi, quelques jours avant le dixième anniversaire de la catastrophe. "Des morceaux de squelette, dont un crâne, ont été retrouvés le 17 février" sur une plage du département de Miyagi (nord-est), a déclaré à l'AFP un porte-parole de la police locale.

Des analyses dentaires et d'ADN effectuées cette semaine par la police scientifique ont révélé qu'il s'agissait de Natsuko Okuyama, une femme de 61 ans qui avait disparu dans la tragédie du 11 mars 2011, a précisé le porte-parole.

Le bilan confirmé de la triple

catastrophe de 2011 au Japon (séisme, tsunami et accident nucléaire de Fukushima) s'élevait à 15.899 morts en décembre 2020, selon la police nippone.

Mais plus de 2.500 personnes sont toujours officiellement portées disparues dix ans plus tard, ce qui empêche de nombreuses personnes de faire le deuil de leurs proches dont les corps n'ont jamais été retrouvés.

Des médias locaux ont cité le fils de Natsuko Okuyama qui a remercié la personne ayant trouvé les restes. "Je suis extrêmement heureux que ma mère ait été retrouvée à l'approche du 10e anniversaire", a-t-il déclaré selon l'agence de presse Kyodo. "Cela me permettra de mettre de l'ordre dans mes émotions et d'aller de l'avant".

# La victoire du peuple algérien, "confisquée par un coup de force pour sauver le système"

Le Parti des Travailleurs (PT), l'une des principales formations de l'opposition en Algérie, a souligné que la victoire du peuple algérien, qui a chassé le président Abdelaziz Bouteflika du pouvoir, a été "confisquée par un coup de force pour sauver le système".

Le pouvoir de fait qui s'est imposé après la démission de Bouteflika, a mis en place "un dispositif répressif renforcé et imposé des élections présidentielles", a expliqué la SG du PT, Louiza Hanoune lors d'une conférence de presse.

Elle a relevé que cela a consacré "le maintien du même système, honni, putréfié, car périmé depuis octobre 1988, contre la volonté de l'écrasante majorité du peuple".

Pour la responsable du PT, "la paupérisation qui touche des millions de familles algériennes nous ramène à la nécessité de mettre un contenu social et économique à la révolution de février, car le changement ne saurait être réduit aux seules libertés démocratiques".

A ce sujet, Mme Hanoune estime que "la révolution du 22 Février n'a pas réalisé son objectif principal, qui est le départ de tout l'ancien système, tout en affirmant que "les pratiques héritées de l'ancienne bande existent toujours", ce qui a contribué à la détérioration de plusieurs secteurs, économique et social, mais surtout les libertés individuelles.

Hanoune a affirmé que le régime a tendance à dominer le vie



politique par le biais d'une propagande médiatique hideuse et la poursuite de la persécution à travers des procès politiques malgré la libération de dizaines de détenus.

Selon elle, le maintien du même système s'est traduit par un recul des libertés et de la démocratie, de la liberté de l'information et de la pratique politique, ainsi que par les gains économiques et sociaux.

La responsable du PT a jugé "impératif" une jonction entre

les revendications économique-sociale et politico-démocratique. "La situation est déjà très difficile pour les travailleurs, la jeunesse et les larges couches, entraînant la multiplication des suicides, l'explosion de la hogra et des expressions de la décomposition", a-t-elle dénoncé. "Aujourd'hui c'est encore pire, c'est l'effondrement généralisé, tel un tsunami qui a dévasté l'économie nationale et les conditions de vie de la majorité écrasante", constate Mme Hanoune qui accuse le

gouvernement d'avoir recouru à un confinement à la "hussarde" afin de consacrer une politique de désertification industrielle et sociale et de "baïllonner les libertés".

Elle s'est dite "convaincue" que s'il n'y avait pas eu la pandémie de Covid-19 et le confinement, le contenu social et économique de la 2e révolution algérienne se serait imposé dans un processus naturel, réalisant la jonction entre les questions politiques démocratiques et les

questions socioéconomiques et provoquant la décantation sociale. "Oui, nous marchons ensemble pour le départ du système, mais les travailleurs et les retraités ont besoin du versement et de l'augmentation de leurs salaires et pensions et cela est valable pour les larges couches vulnérables poussées à la détresse sociale", a noté Louiza Hanoune qui souligne que "la sauvegarde et le sauvetage de cette révolution consistent à empêcher sa déviation".

## Un Algérien se tue en s'immolant par le feu dans l'ouest du pays



Un jeune algérien a succombé aux brûlures après s'être immolé par le feu près de son domicile familial à Mascara (385 à l'ouest d'Alger), selon une source hospitalière au CHU d'Oran.

Le jeune homme âgé de 23 ans s'est aspergé d'essence avant d'allumer le feu se transformant en torche devant les regards ahuris de ses proches qui ont tenté de circonscire le feu, ont précisé les médias locaux.

Alertés par la famille, les services de la Protection civile ont aussitôt transféré la victime vers les urgences de l'hôpital. Souffrant de graves brûlures du troisième degré, le jeune homme a été transféré en urgence à l'hôpital d'Oran où il a succombé à

ses blessures dans l'après-midi de mercredi 3 mars.

Dans la soirée de dimanche 28 février à Alger, un jeune de 19 ans s'est pendu à l'aide d'une corde à son domicile, rappellent les mêmes médias.

Très dépendant de ses hydrocarbures, l'Algérie a du mal à se remettre de l'effondrement des cours depuis 2014 et à diversifier son économie, frappé de plein fouet à cause de la crise sanitaire liée au covid-19.

L'Algérie affronte une situation économique et sociale des plus difficiles avec un taux de croissance en chute de 6,5% et un taux de chômage se situant en 2020 à 15% (30% chez les jeunes).

# Armée américaine et insurgés du Capitole

## Horizons



Les révélations selon lesquelles l'insurrection au Capitole américain aurait compté dans ses rangs d'anciens et actuels membres des forces armées américaines suscitent l'inquiétude. Militaire pendant 35 ans et commandant retraité du Corps des Marines des États-Unis, je considère cependant que les événements du 6 janvier étaient prévisibles, et qu'ils constituent le point culminant d'une déconnexion croissante entre l'armée américaine et la société civile.

Cette fracture présente de profondes racines historiques. Lorsque les États-Unis sortent vainqueurs de la Deuxième Guerre mondiale, un certain nombre d'objectifs stratégiques clairs ont été atteints. Qu'ils portent ou non un uniforme, les Américains ont choisi de « tout donner » pour cette lutte, prêts à faire tous les sacrifices nécessaires pour vaincre les puissances de l'axe ennemi. Lorsque la guerre prend fin, les hommes et femmes de l'armée américaine rentrent au pays avec la fierté du devoir accompli, dans l'unité, et avec la volonté d'aller désormais de l'avant.

Une fois rentrés, de nombreux anciens combattants rejoignent des organisations telles que la Veterans of Foreign Wars et l'American Legion, où ils retrouvent d'anciens militaires au même état d'esprit, qui ont servi leur pays, souffert, et qui se sont sacrifiés ensemble. Les emplois abondent à l'époque, et les Américains peuvent être fiers de leur pays et de leur armée.

De la même manière, lorsque la guerre de Corée survient moins de dix ans plus tard, et même si l'Amérique n'a pas choisi de « tout donner » dans ce conflit, le pays poursuit des objectifs stratégiques clairement déterminés. Comme à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, les militaires américains hommes et femmes ont fait un travail remarquable, et rentrent au pays avec la gratitude de leurs compatriotes.

Mais survient ensuite la guerre du Vietnam, durant laquelle la plupart des Américains ne comprennent cette fois pas réellement dans quel but leur pays combat. Lorsque le conflit s'achève sur un dénouement désastreux en avril 1975, il n'y a pas de victoire à célébrer (et ce ne sont certainement pas des feux d'artifice qui s'envolent du toit de l'ambassade américaine de Saïgon). Contrairement à leurs aînés des générations précédentes, ceux qui ont combattu au Vietnam ne sont à leur retour pas honorés pour leur travail et leurs sacrifices. Evolution importante, le rejet de la guerre par l'opinion publique conduira à la fin du service militaire obligatoire aux États-Unis, ce qui transformera profondément la relation entre l'armée et la population américaine. Dès lors, la fracture créée par le passage à un engagement dans l'armée exclusivement volontaire ne cessera de croître.

Après la guerre du Vietnam, la prochaine guerre majeure de l'Amérique sera l'opération Tempête du désert, en 1990. A nouveau, un certain nombre d'objectifs stratégiques clairs sont remarquablement remplis, et les hommes et femmes de l'armée retrouvent un pays fier d'eux – qui s'appête à devenir la seule superpuissance mondiale restante, avec l'effondrement de l'URSS l'année suivante.

Seulement voilà, à la fin de la guerre du Golfe, la mondialisation et le changement technologique ont déjà commencé à refaçonner la société américaine. Les industries anciennes déclinent, et de nombreux emplois manufacturiers disparaissent. Bien que l'immigration n'exerce alors qu'un impact minime sur le tableau économique global, elle devient un sujet politique sensible pour ceux qui se retrouvent sans emploi. Dans le même temps, un nouvel ensemble de problématiques de justice sociale commence à gagner en dynamique au cours de cette période. Microcosme de l'Amé-

rique, l'armée américaine n'échappe alors pas à ces dynamiques politiques.

C'est dans ce contexte politique, social et économique que l'Amérique se lance dans sa « Long War ». À l'instar de la guerre du Vietnam, la « guerre contre la terreur » manque d'objectifs stratégiques clairs, et perdra au fil du temps le soutien du public. Nombre de ceux qui combattent adhérenteront alors au refrain discutable selon lequel, pendant que les soldats font la guerre, l'Amérique fait ses courses chez Walmart. Après avoir fourni bien des efforts en Irak ou en Afghanistan, les militaires américains, qui ont sacrifié plusieurs années de leur vie, retrouvent à leur retour un pays peu reconnaissant.

Dans son livre de 1973 intitulé *The American Way of War*, l'historien Russell F. Weigley cite le général américain George C. Marshall, qui considère qu'« une démocratie ne peut se permettre une guerre de sept ans », dans la mesure où tout conflit prolongé finit nécessairement par perdre le soutien de l'électorat. Plus une guerre s'éternise – en particulier lorsqu'elle devient transgénérationnelle – et plus la fracture s'élargit entre, d'un côté, les citoyens ordinaires, et de l'autre, les soldats, marins, pilotes et Marines qui servent leur pays.

La guerre contre la terreur illustre tout particulièrement, contribuant à mettre en lumière une agitation et un extrémisme qui ont fini par exploser au grand jour au Capitole. Se sentant rejetée, une petite minorité de membres actifs et retraités de l'armée a fini par considérer que quelque chose n'allait pas dans l'Amérique pour laquelle ces militaires ont combattu et se sont sacrifiés. Les deux élections présidentielles précédentes ont alimenté ce mécontentement, et persuadé certains qu'ils avaient le devoir de tenir tête à ceux qu'ils percevaient comme des « ennemis » intérieurs. Pendant ce temps, les dirigeants politiques exploitaient

ces sentiments à leur propre avantage.

La pandémie de Covid-19 a également contribué à ce cocktail explosif. Les emplois disparaissant – notamment au bas de la pyramide de distribution – il en est allé de même pour les interactions entre personnes. L'atomisation sociale s'accroissant, il est devenu plus difficile de faire l'expérience de la solidarité. La colère et l'ennui gagnant bien des esprits, certains se sont réfugiés dans des communautés en ligne aux idéologies extrémistes. L'élection présidentielle de 2020 a poussé cette situation jusqu'à l'ébullition. Un chef des armées au pouvoir cherchant ouvertement à invalider une élection libre et régulière au moyen de mensonges et d'intimidations, une petite minorité de ses partisans a répondu à l'appel en choisissant d'agir.

Les Américains peuvent toutefois garder espoir. Malgré la présence de quelques cas particuliers dans ses rangs, l'armée américaine est indéfectiblement déterminée à soutenir et préserver la Constitution des États-Unis. Ceux qui parmi ses rangs nourrissent des

opinions extrémistes seront identifiés et appréhendés comme il le doit. À l'avenir, les méthodes de recrutement seront par ailleurs renforcées de sorte que les extrémistes en soient exclus. Il incombera aux recruteurs d'observer non seulement l'activité des candidats sur les réseaux sociaux, mais également leurs tatouages et autres indicateurs potentiels de penchants extrémistes ou racistes. Les entretiens devront être plus pointus, et la formation des membres actifs plus poussée.

Bien que la trajectoire troublante des relations entre l'armée et la société civile américaine crée un terrain propice à la radicalisation de certains membres, il est important de rappeler que les insurgés constituent une exception. L'armée des États-Unis défend la démocratie américaine depuis des siècles, et elle continuera de le faire, conformément à nos plus nobles traditions.

Par Charles C. Krulak

*Général quatre étoiles à la retraite, ancien commandant du Corps des Marines des États-Unis et ancien président du Birmingham-Southern College.*

## Condoléances



Suite au décès survenu en Italie de Khalid Sabi, frère de notre concœur Khadija Sabi, le groupe Ittihad Presse, publiant les quotidiens Al Ittihad Al Ichtraki, Libération et le site Anwar Presse, tient à présenter ses condoléances les plus attristées à notre collègue

Khadija, à la mère du regretté, Hajja Fatima, à son épouse Yamna, à ses enfants Yassine, Safae et Amine, à sa sœur Saïdia, à ses frères Saïd, Hamid, Adil et Rachid, ainsi qu'à l'ensemble de la famille du défunt.

Puisse Dieu avoir l'âme du défunt en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

MANIÈRE D'ÉVITER UN COUP	CUBE PANSE-BÊTE	ÉCOLE LIBRE	PEU	GRECQUE	MOT D'AUTEUR	REBUT	REGARDE DE HAUT
DEUX POUR UN				CONSEILLÈRE			
		QUARTIER D'ASSOUAN		ARTICLE		CARDINAUX	
SACRÉ				GRAFFITI		SODIUM	QUEUE-DE-RAT
GARE							
CUBE		ARTICLE ESPAGNOL	POSSESSIF		ESPACE DE TEMPS		
			PARTIE D'UNE TIGE		SYMBOLE DE L'OR	NOTE CHOISIE	
ADMINISTRÉ	PRONOM PICARDAN		INGURGITÉE	VIEILLE			DROIT DE L'HOMME
LETTRES DE MEKNÈS		CANNE					
		BOUT À BOUT ESCLAVE		PES CLOUS	ÊTRE EN NAGE		
LIQUIDA				AVIRON			DENSE
SITUÉE							
SACRÉ			GRECQUE		UN PEU D'ARGENT	CUBE	
			ARTICLE ESPAGNOL				
VENTILE				FIN DE VERBE		VIGNOBLE	
ANNONCE UNE SUITE							
	QUI ÉLIMINE PAR LE FEU						

Solution mots flechés d'hier

ANSE AU MONDE	PÉRIOD	O	P	ENSORTI LETTRES DE CAJOU	HOMME DE POIDS	DE BAS EN HAUT POISSON	LETTRES DE MÈRES	N	VENUES AU MONDE	QUINZE ARPE
A	C	C	O	U	C	H	E	M	E	N
INDICATEUR DE SOLAIRE		O	R	D	I	N	A	I	R	E
L	I	E	E	S		L	A	S	O	C
ATTACHÉS POSTER	F					A	T	R	E	B
A	F	F	I	C	H	E		T	E	S
ÂGE	E	R	E		A	R	D	E	N	T
PARTIE DU PIED	U	O			N	O		G	I	N
A	R	C	H	E		P	E	R	O	N
POURTE ANGLAISE	E	N	C	H	A	I	N	E	S	
N	A	M	C		I	A	C			
HAÏCE	S	P	I	R	A	L	E		E	R
QUARTIER DE REIMS	E	I								A

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétaire**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

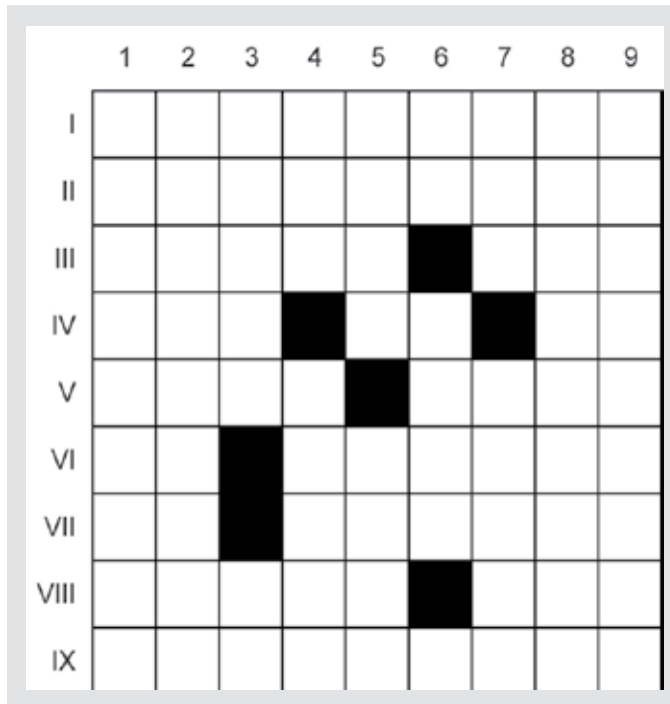
**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE 130 / 64

**Site web:**  
www.libe.ma

Journal Libération  
Libération Maroc

**www.ojd.ma**  
2017

## Mots croisés



**HORIZONTELEMENT**

- I. Absente en juillet.
- II. Vache de voiture.
- III. Travaille à la noix - N'est pas d'accord.
- IV. Du lait - Vieux chef de rayons - Note à l'envers.
- V. Mauvais en calcul - Moitié de l'Inde.
- VI. C'est lui - Couche.
- VII. Un da lui donne le virus - Cramé.
- VIII. Suçat - A occupé des occupés.
- IX. Basque.

**VERTICALEMENT**

- 1. Il peut nous envoyer sur les roses quand on a une pensée pour quelqu'un.
- 2. Chaussure basse pour cardinal ?
- 3. N'est plus brillant - La moitié de Nicolas II.
- 4. Prescription à l'envers - Commune du Lot et Garonne.
- 5. Reçu en vrac - Inscrivit.
- 6. Ne marche plus - Coton.
- 7. Un berlinois - Pour l'égalité ou l'intensité.
- 8. Ne rêve pas d'être général de division.
- 9. Rend heureux l'auteur.

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

**Facile**

6				8	9	1		
2		8	1			4		
8		7						
9	3	1					6	
7	6	4		2	9	8		
4				7	2	1		
				8			9	
1			5	4		3		
6	8	5					2	

**Moyen**

2			1	6				
	3	9			8	2		
4						5		
5	7					3		
		8	3	7	9	6		
	3						7	8
	4						2	
	6	7				8	5	
			1	5				6

**Difficile**

4			8					
7	9			3			5	
				5		7		2
		6	3				4	1
				1				
3	7				9	6		
1	9		4					
	3			9			1	6
					8			9

**Expert**

5	8		4		1			
		3						2
			8				6	
			1	5			2	
9			3					6
	1			7	8			
	9		2					
2						7		
	8	9				4	3	

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

8	3	9	4	5	7	1	6	2
2	5	4	9	1	6	3	8	7
7	1	6	2	3	8	9	5	4
5	4	2	8	9	1	7	3	6
9	7	3	6	4	5	8	2	1
1	6	8	7	2	3	4	9	5
3	2	5	1	8	4	6	7	9
4	8	7	5	6	9	2	1	3
6	9	1	3	7	2	5	4	8

**Moyen**

5	4	8	1	2	7	9	3	6
7	6	9	4	8	3	5	2	1
1	2	3	9	5	6	8	4	7
3	9	2	7	1	8	6	5	4
4	8	1	6	3	5	7	9	2
6	5	7	2	9	4	1	8	3
9	7	4	8	6	2	3	1	5
2	1	5	3	7	9	4	6	8
8	3	6	5	4	1	2	7	9

**Difficile**

8	6	1	9	4	3	2	5	7
7	3	4	5	8	2	1	6	9
5	2	9	7	6	1	3	4	8
2	4	7	3	1	9	6	8	5
3	1	6	8	5	4	9	7	2
9	8	5	6	2	7	4	1	3
1	7	8	2	3	6	5	9	4
6	9	2	4	7	5	8	3	1
4	5	3	1	9	8	7	2	6

**Expert**

7	2	5	3	4	6	8	9	1
6	4	8	5	1	9	7	2	3
9	3	1	8	2	7	4	6	5
1	5	7	6	3	2	9	4	8
4	9	6	1	7	8	3	5	2
2	8	3	4	9	5	6	1	7
8	1	9	7	5	4	2	3	6
3	7	4	2	6	1	5	8	9
5	6	2	9	8	3	1	7	4

L'ONCF réalise un chiffre d'affaires consolidé de 3,1 MMDH en 2020

Le chiffre d'affaires consolidé de l'Office national des chemins de fer (ONCF) s'est élevé à 3,1 milliards de dirhams (MMDH) au titre de l'année écoulée, en baisse de 35% par rapport à celui réalisé en 2019.

Les investissements consolidés engagés ont atteint 1,98 MMDH à fin décembre 2020, contre 2,695 MMDH une année auparavant, indique l'Office dans un communiqué sur ses indicateurs au T4-2020, ajoutant que l'endettement net du groupe a enregistré une augmentation de 2% à 44,08 MMDH, rapporte la MAP.

En social, le chiffre d'affaires a accusé une baisse de 25% à 2,807 MMDH (-25%), et les investissements se sont chiffrés à près de 1,9 MMDH.

« Bien que l'année 2020 a démarré sous de bons auspices, sur l'élan positif de la poursuite de développement, avec une tendance haussière largement encourageante enregistrée au cours du premier trimestre, la malvenue de la crise sanitaire a freiné cet élan », souligne l'Office, relevant que dans ce contexte inédit, ses activités ont fait preuve de résilience, d'adaptabilité et d'agilité.

« Conformément à une stratégie vigoureuse et proactive, l'Office poursuit la gestion de la crise sanitaire en doublant les efforts au niveau de toute sa chaîne de valeur et ce, dans la perspective d'une relance progressive de l'activité ferroviaire », ajoute la même source.

En ce qui concerne l'évolution des indicateurs de trafic, le communiqué fait savoir que le nombre de voyageurs transportés durant le 4ème trimestre 2020 a enregistré une baisse de 36% par rapport à la même période de 2019, due essentiellement aux restrictions de déplacement décrites par les autorités compétentes.

Le transport de marchandises du T4-2020 s'est maintenu pratiquement au même niveau de volume transporté au T4-2019, et le transport des phosphates a enregistré une hausse de 22%.

## La flambée des prix du sucre et des huiles végétales se poursuit à l'échelle mondiale



Les prix mondiaux des produits alimentaires ont progressé pour le neuvième mois consécutif en février 2021, a annoncé jeudi 4 mars l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

D'après les chiffres publiés par l'agence onusienne, l'Indice FAO des prix des produits alimentaires s'est établi en moyenne à 116 points le mois dernier, soit 2,4% de plus que le mois précédent.

La hausse enregistrée au cours du mois de février s'explique par la forte progression des sous-indices du sucre et des huiles végétales, a indiqué la FAO dans son rapport rendu public le jour même.

En progression de 6,4% par rapport au mois de janvier, l'indice FAO des prix du sucre s'est établi en moyenne à 100,2 points en février. Il enregistre ainsi sa deuxième hausse mensuelle consécutive et atteint son niveau le plus haut depuis avril 2017.

Mais à en croire l'organisation internationale, les baisses de la production dans les principaux pays producteurs et la forte demande à l'importation en Asie font toujours craindre un resserrement de l'offre à l'échelle mondiale.

Aussi, « les perspectives d'une reprise de la production en Thaïlande et d'une récolte record en Inde ont limité cette progression », a-t-elle poursuivi.

Avec une valeur moyenne de 147,4 points en février, l'indice FAO des prix des huiles végétales a de son côté progressé de 6,2%. Il a atteint son plus haut niveau depuis avril 2012. Cette évolution fait suite au raffermissement des prix des huiles de palme, de soja, de colza et de tournesol.

Plus en détail, il ressort des données recueillies par l'agence que les prix internationaux de l'huile de palme ont enregistré leur neuvième mois consécutif de hausse en février.

Si les cours du soja ont poursuivi leur trajectoire ascendante, principalement en raison du resserrement actuel de l'offre mondiale avant l'arrivée de la nouvelle

production en Amérique du Sud, le rapport indique que la hausse des prix des huiles de colza et de tournesol « s'explique respectivement par des perspectives de production plus faibles que prévu dans l'Union européenne en 2021 et par la poursuite du resserrement des disponibilités exportables dans la région de la mer Noire ».

En ce qui concerne les cours internationaux des autres produits alimentaires les plus couramment échangés, il apparaît que l'indice FAO des prix des produits laitiers s'est établi en moyenne à 113 points au deuxième mois de l'année 2021. Il a ainsi gagné 1,7% (1,9 point).

Cette hausse est soutenue par « les prix internationaux à l'exportation du beurre dans un contexte marqué par une forte demande à l'importation en Chine et une offre limitée en Europe occidentale », a expliqué la FAO faisant état de la baisse des prix du fromage en raison de l'abondance des stocks aux Etats-Unis d'Amérique.

En s'établissant en moyenne à 125,7 points en février dernier, l'indice FAO des prix des céréales s'est inscrit en hausse de 1,2% en moyenne par rapport au mois précédent.

Portés par une forte demande qui se maintient en Chine, les prix du sorgho ont connu une hausse de 17,4% sur le mois ; alors que ceux « du maïs, du blé et du riz

sont restés stables ou ont légèrement augmenté », relève l'agence des Nations unies.

En effet, selon le rapport de la FAO, les prix internationaux du maïs ont augmenté légèrement de 0,9% par rapport au mois précédent, tandis que ceux du maïs ont grimpé de 45,5% par rapport à l'année dernière.

Quant aux prix du blé à l'exportation, ils « sont restés à peu près stables en février, mais ils ont gonflé de 19,8% par rapport à leur niveau de l'année dernière », a précisé la FAO relevant que ceux du riz ont continué de progresser légèrement.

Soulignons enfin que la contraction de l'offre de viande bovine et ovine dans les principales régions productrices a légèrement fait bondir l'indice FAO des prix de la viande de 0,6%. Il s'est ainsi établi en moyenne à 96,4 points par rapport au mois de janvier.

Dans son rapport, la FAO explique qu'« il s'agit du cinquième mois consécutif de hausse, mais à un niveau qui reste inférieur de 4,1 points (4,0%) à celui du même mois de l'année dernière ».

L'agence précise toutefois qu'« à la différence des autres catégories de produits, la plupart des prix utilisés pour calculer l'Indice FAO des prix de la viande ne sont pas disponibles au moment où l'Indice général est calculé et publié ».

Alain Bouthy



L'Indice FAO des prix des produits alimentaires enregistre son neuvième mois consécutif de hausse en février

## Repli des débarquements des produits de la pêche en janvier

Les débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale ont baissé de 31% à 72.303 tonnes (T) durant le premier mois de l'année 2021, selon l'Office national des pêches (ONP). La valeur marchande de ces produits s'est chiffrée à plus de 1,05 milliard de dirhams (MMDH), en augmentation de 5% par rapport à janvier 2020, indique l'ONP dans sa note relative aux statistiques sur la pêche côtière et artisanale au Maroc.

Par produit, les poids débarqués des coquillages, du poisson blanc, du poisson pélagique

et des algues ont reculé respectivement de 89% à 8 T, 47% à 6.076 T, 34% à 50.356 T et de 17% à 3.690 T, précise la même source. Les débarquements des crustacés ont, de leur côté, enregistré une hausse de 27% à 439 T.

Par port, un total de 70.128 T de produits de la pêche côtière et artisanale a été débarqué dans les entrées portuaires atlantiques, en repli de 31% par rapport à janvier 2020. Les volumes débarqués dans les ports situés sur la Méditerranée ont diminué de 26% à 2.175 T, relève l'ONP

## Ciments du Maroc enregistre un CA en baisse de 8% en 2020

Le chiffre d'affaires non audité des Ciments du Maroc s'est établi à 3,335 milliards de dirhams (MMDH) à fin décembre 2020, en baisse de 8% par rapport à la même période de l'année antérieure, dans un contexte de marché en baisse.

Au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires non audité a atteint 885 millions de dirhams (MDH), en diminution de 7% par rapport à la même période en 2019, indique le groupe dans un communiqué sur

ses résultats financiers.

Le chiffre d'affaires consolidé et non audité à fin décembre 2020 a totalisé, quant à lui, 3,852 MMDH, en retrait de 4% par rapport à la même période en 2019.

En ce qui concerne les investissements à fin décembre 2020, ils sont de 93 MDH, en progression de 21% par rapport à la même période de l'année précédente et correspondent à des investissements courants.

# La budgétisation sensible au genre pour une relance égalitaire et durable

La crise sanitaire a eu des incidences économiques et sociales inédites sur tout le monde, particulièrement sur les femmes, et risque même de creuser le fossé des inégalités de genre. Dans un tel contexte, la budgétisation sensible au genre (BSG) trouve toute sa pertinence en vue de jeter les bases d'une relance économique inclusive profitant à la fois aux hommes et aux femmes.

Le Maroc se montre, à cet égard, fermement engagé dans la voie d'application et d'appropriation de la BSG qui a atteint un nouveau palier de maturité considérable comme en atteste la diffusion de la circulaire du chef de gouvernement du 11 mars 2020.

Cette lettre exhorte les départements ministériels et les établissements et les entreprises publiques à prendre en compte la dimension genre dans leurs exercices de programmation budgétaire triennale au titre de la période 2021-2023, en y intégrant leurs plans d'action sectoriels à moyen terme cadrant la mise en œuvre de leurs engagements pris dans le cadre du Plan gouvernemental pour l'égalité (PGE II).

"L'affermissement de l'engagement et de la mutualisation des efforts en faveur d'une programmation sensible au genre constitue le choix opérationnel à même d'ouvrir des perspectives post-Covid-19 dont les fondements sont l'égalité et l'équité", souligne-t-on dans le Rapport sur le budget axé sur les résultats et tenant

compte de l'aspect genre accompagnant la loi de Finances 2021.

### Les inégalités de genre: quel état des lieux ?

Le Maroc a engagé ces dernières années une série de réformes en faveur de la protection et de la promotion des droits des femmes. Il s'agit notamment de révisions législatives, de la mise en place de mesures et politiques pour accroître la représentation politique des femmes ainsi que des expériences pionnières d'institutionnalisation de l'égalité de genre dans certains départements, outre une expérience pilote de BSG.

Malgré toutes ces avancées réalisées notamment depuis la réforme de la Constitution en 2011, la situation en matière d'équité et d'égalité de genre laisse à désirer. Avec un taux d'activité des femmes en nette décélération et un faible taux d'emploi malgré les efforts consentis jusqu'à présent, les disparités persistent et risquent de se creuser davantage à cause des répercussions de la crise sanitaire. D'autres défis restent à relever, particulièrement ceux liés à la faiblesse de l'accès des femmes aux opportunités économiques, induisant des pertes en points de croissance.

Le taux de féminisation des postes de responsabilité demeure, pour sa part, faible, variant autour de 21%, selon l'Observatoire genre de la fonction publique.

D'après une étude de la Direc-

tion des études et prévisions économiques (DEPEF), le Maroc accuse non seulement un retard par rapport aux niveaux mondiaux de participation des femmes à la population active, mais enregistre également une tendance inverse, avec une réduction du taux d'activité, passant de 30,4% en 2000 à 21,5% en 2019.

Cette tendance est attribuable, selon la même source, à la conjoncture économique mais également à d'autres facteurs structurels, au regard du fait que sur la même période, les taux d'emploi et d'activité des hommes n'ont reculé que de 4% et de 10% respectivement.

Les résultats obtenus font état de l'existence d'une certaine complémentarité entre l'emploi masculin et l'emploi féminin dans la fonction de production industrielle nationale, ce qui justifierait l'utilité d'une politique de réduction des écarts d'emploi entre sexes, constate l'étude.

La BSG: entre progrès et défis. Parmi les mesures phares adoptées par le Maroc dans ce sens, figure la BSG, lancée dans les années 2000, qui a permis d'inscrire la lutte contre les inégalités au sein des politiques publiques et l'allocation d'un budget à ces dernières.

En fait, la BSG est une technique de budgétisation publique qui permet non seulement que les budgets publics puissent bénéficier à tous les citoyens et citoyennes mais également qu'une part de ces derniers soit allouée à des programmes

qui réduisent les inégalités hommes/femmes et permettent ainsi un développement socio-économique inclusif et durable.

Il ne s'agit pas pourtant d'un budget distinct selon le genre, mais plutôt d'un outil statistique et budgétaire qui permet de déterminer les crédits attribués aux femmes, aux enfants, à la réduction des inégalités spatiales, et de régler les problèmes liés aux soucis environnementaux et autres.

En d'autres termes, ce mécanisme consiste à associer aux programmes budgétaires publics des objectifs et des indicateurs de résultat et d'impact en matière de réduction des inégalités homme-femme et à garantir une mise en place effective des programmes budgétaires visant la réduction de ces inégalités via un pilotage par des indicateurs.

En vertu de la loi organique 130-13 relative à la loi de Finances, la mise en œuvre de la BSG est devenue une obligation pour tous les départements ministériels et les collectivités territoriales du Royaume.

L'article 30 de ladite loi oblige également les départements ministériels à présenter leurs budgets par régions afin de déceler l'effort budgétaire global de l'Etat en termes de réduction des disparités territoriales.

Pour assurer la mise en œuvre et le suivi de ce mécanisme, il a été procédé à la création en février 2013 au sein du ministère de l'Economie et des Finances, du Centre de l'évaluation pour la budgétisation sensible au genre (CE-BSG), le premier

aux niveaux africain et arabe.

Dédié à la création et au partage des connaissances, le Centre a pour missions la capitalisation du savoir acquis, l'approfondissement et la rénovation conceptuelle et le renforcement de l'appropriation de la BSG de la part des acteurs étatiques et non étatiques en charge des processus de planification et de mise en œuvre des politiques publiques.

La réussite de la BSG reste tributaire d'un certain nombre de facteurs clés, dont la forte adhésion et la mobilisation de l'ensemble des acteurs, la mise en place de comités de pilotage au sein des départements ministériels et la sensibilisation à la culture de parité et d'égalité.

Ce processus, qui sert aussi d'outil d'évaluation utile pour analyser l'efficacité des politiques publiques envers les femmes, fait face à de nombreux défis tels que liés notamment la communication autour de ce concept, la mise en place d'un système d'informations pour la prise en charge de l'aspect genre et l'association des objectifs et indicateurs sensibles au genre aux programmes des politiques publiques.

Il s'agit ainsi de sensibiliser et de renforcer les capacités des gestionnaires publics en matière de BSG ainsi que la mesure et l'évaluation de l'impact de ce processus.

La mise en place d'indicateurs et de moyens spécifiques pour mesurer les progrès s'avère aussi nécessaire afin de juger de manière appropriée l'efficacité de ce mécanisme.

## Le Maroc invité d'honneur de la 7<sup>ème</sup> édition de l'Africa d'Agri Forum de Yaoundé

Le Maroc sera l'invité d'honneur de l'Africa Agri Forum (AAF), dont la 7<sup>ème</sup> édition est prévue les 5 et 6 avril à Yaoundé au Cameroun en mode hybride, présentiel et virtuel.

Le choix du Royaume comme invité d'honneur de l'édition 2021 vise à renforcer la coopération entre les acteurs agricoles en Afrique Centrale et au Maroc et partager l'expérience et la vision du gouvernement marocain pour développer le secteur à travers le Plan Maroc vert, indique un communiqué des organisateurs.

L'évènement se tiendra sous un format hybride, en présentiel pour une capacité maximale de 200 participants et en retransmission virtuelle donnant l'opportunité à des milliers de partici-

pants à travers le monde de prendre part activement à cette édition et d'interagir avec les acteurs africains, expliquent les organisateurs.

L'Africa Agri Forum 2021 fait escale à Yaoundé pour offrir au Cameroun une plateforme "B to B" qui mettra sa capitale au cœur des débats visant le développement de ce secteur hautement stratégique pour la région, rapporte la MAP.

Le forum sera, ainsi, l'occasion pour les experts des secteurs agricole et agro-industriel de mieux appréhender les modèles de développement agricoles, les voies vers une agriculture durable et résiliente, le rôle évolutif des OPA, les chaînes de valeur agricole, le développement des filières, l'innova-

tion et les technologies ainsi que l'impact de la Covid-19 sur le secteur agricole et la sécurité alimentaire.

AAF Hybride 2021 apporte donc une organisation innovante et sécurisée pour permettre aux acteurs du secteur agricole de se réunir une nouvelle fois, d'échanger et de continuer à net-works dans un cadre sécurisé respectant les restrictions sanitaires recommandées par l'OMS.

Placé sous le patronage du Premier ministre, chef du gouvernement du Cameroun, Joseph Dion Ngute, le Forum est organisé par l'Institut de l'Agriculture et du Développement rural du Cameroun et OCP Africa avec l'appui de l'Union africaine.





## La femme marocaine et le théâtre

*Un parcours riche au service de l'art et de la créativité*

La femme marocaine s'est distinguée dans divers domaines de la vie, y compris celui du théâtre, où de nombreuses artistes ont su exprimer leur talent et leur créativité à travers des œuvres qui resteront gravées dans la mémoire des Marocains. Les pièces de théâtre distinguées, interprétées par des actrices marocaines, qu'elles appartiennent à la génération des pionniers ou à la jeune génération, reflètent le rôle pivot que jouent les femmes marocaines dans le sixième art. À ce sujet, le dramaturge et expert en arts patrimoniaux, Abdelmajid Fennich, a indiqué, dans une déclaration à la MAP, que la femme marocaine a une grande empreinte dans le domaine du théâtre, qu'elle soit actrice, auteure, réalisatrice ou technicienne. Elle est aussi partenaire de l'homme dans la réalisation de la scène

théâtrale, dans la mesure où de nombreux noms ont brillé dans ce domaine au Maroc. En effet, il existe des actrices marocaines qui ont concurrencé les hommes dans les grands festivals et réussi à remporter d'importants prix, a fait observer M. Fennich.

À cet égard, il a relevé que la femme marocaine a joué un rôle pionnier depuis les années 40, l'époque qui a connu la création d'associations littéraires marocaines destinées à la lutte contre le colonialisme à travers le travail artistique, et principalement le théâtre et la musique, relevant, cependant, que la véritable avancée de la participation des femmes au théâtre était au milieu des années 50. Dans ce contexte, M. Fennich s'est remémoré de certaines femmes marocaines qui ont intégré le domaine de la comédie malgré les défis auxquels elles étaient

confrontées à cette époque, citant Fatima Regragui, Zhou Maamri, Habiba El Madkouri, Amina Rachid, Fatima Benmeziane et Naïma Lamcharki et d'autres comédiennes qui ont marqué le domaine de leur empreinte, a-t-il noté. Le rôle fondamental des femmes dans le secteur du théâtre s'est étendu, par la suite, à la deuxième génération, notamment avec la troupe Maâmoura qui a abrité d'autres femmes, a fait savoir l'expert, ajoutant que les années 60 se sont caractérisées par un grand élan culturel avec l'ouverture de l'université sur cet art et l'émergence du théâtre amateur qui considère la femme comme un acteur essentiel dans la société et insiste, par conséquent, sur la nécessité de sa participation à l'action théâtrale. Pendant cette période, des noms de nombreuses femmes ont brillé de mille feux non seulement en tant que

comédiennes mais aussi en tant que dramaturges, pour que le parcours créatif des femmes marocaines dans le domaine théâtral se poursuive aujourd'hui avec d'autres expériences distinguées. Grâce aux créatrices marocaines, un certain nombre de questions d'intérêt pour la société ont été traitées par le théâtre marocain, dont notamment les sujets liés aux femmes. Au fil du temps, le traitement de ces questions par le théâtre évoluait de manière très remarquable, suscitant parfois des discussions et des controverses au vu des contenus présentés.

Selon le dramaturge, il existe plusieurs femmes qui ont pu faire une grande différence dans tous les domaines, et certaines d'entre elles ont été les premières à créer des clubs littéraires classiques.

## Inauguration à Marrakech de l'exposition "Le Maroc : Richesses et diversités, regards sur notre patrimoine"

L'inauguration de l'exposition "Le Maroc : Richesses et Diversités, Regards sur notre patrimoine", qui propose un parcours chronologique retraçant 2.000



ans d'histoire sur plusieurs sections thématiques : le bronze, les bijoux, le patrimoine judéo-marocain, la céramique et les arts de l'Islam, a eu lieu jeudi au Musée des Confluences- Dar El Bacha à Marrakech. La cérémonie d'inauguration de cette exposition, qui s'est déroulée dans le respect strict du protocole sanitaire mis en œuvre pour enrayer la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), a été rehaussée par la présence du Wali de la région Marrakech-Safi, gouverneur de la préfecture de Marrakech, M. Karim Kassi-Lahlou, du Président de la Fondation Nationale des Musées (FNM), M. Mehdi Qotbi, ainsi que d'autres personnalités. "Aujourd'hui, la Fondation Nationale des Musées est en train de contribuer à montrer la beauté et l'histoire du Maroc, ainsi qu'à partager notre patrimoine avec les Marocains et tous les peuples du monde", a souligné M. Qotbi dans une déclaration à la presse en marge de cette cérémonie. "Nous ne baissions pas les bras à cause de la pandémie tout en respectant les mesures sani-

taires en vigueur, dont le port des masques de protection, la distanciation physique et le respect scrupuleux des règles d'hygiène", a relevé le Président de la FNM, réaffirmant sa conviction qu'un "renouveau sera au rendez-vous après la pandémie et passera inévitablement par la culture". Dans ce sens, il a annoncé l'ouverture le 16 mars courant d'un nouveau musée dans la Villa Harris à Tanger avec la collection d'un Marocain, qui a fait don de presque 200 œuvres à la FNM. "Cela prouve la confiance que les Marocains font à la politique choisie par SM le Roi Mohammed VI, celle prônant le développement par la culture", a-t-il enchaîné.

Au début de cette immersion au cœur de l'histoire millénaire du Royaume, le visiteur découvre une des plus belles collections de bronze romain au Monde. Dans la section "Bronze", qui donne un aperçu sur l'époque antique où, on prend la mesure de toute la richesse et la diversité du pays. "L'art de la bijouterie" offre une synthèse de plusieurs savoir-faire riches et diversifiés.

La collection ethnographique de bijoux exposée, qui remonte majoritairement au XIXe siècle, comprend des bijoux ruraux et citadins avec des variétés dues à des particularités locales et régionales.

Dans "les Regards sur le patrimoine judéo-marocain", cette section permet au public de découvrir tout un pan de l'histoire du judaïsme au Maroc et ses traditions qui font partie intégrante de notre culture et qui confirment la singularité du Royaume, terre d'accueil et de tolérance. Dans une transition culturelle et culturelle, "La Céramique de Fès" offre un aperçu sur une art qui a constitué une source d'inspiration et de fascination pour les peintres européens du XIXe et du début du XXe. Pour terminer en beauté ce voyage culturo-historique, le visiteur découvre "Les arts de l'Islam", principalement liés aux différentes dynasties islamiques qui ont régné sur le Maroc (Idrisside, Almoravide, Almohade, Mérinide, Wattasside, Saadienne et Alaouite), et qui ont influencé l'ornementation des édifices et des objets religieux.



# Saad Lamjarred renvoyé aux assises en France pour viol aggravé



La cour d'appel de Paris a de nouveau renvoyé aux assises le chanteur marocain Saad Lamjarred pour le viol aggravé d'une jeune femme de 20 ans en 2016, a-t-on appris jeudi de source judiciaire, confirmant une information du Parisien.

L'artiste de 35 ans avait initialement été renvoyé en correctionnelle en avril 2019 par un juge d'instruction ayant décidé de requalifier les faits en "agression sexuelle" et "violences aggravées". Mais en janvier 2020, la chambre de l'instruction de la cour d'appel avait infirmé une première fois cette ordonnance, estimant que les faits devaient être qualifiés de viol, un crime passible des assises. La Cour de cassation avait toutefois invalidé cette décision, pour un défaut de signature du président de

la chambre.

Ressaisie des faits, la cour d'appel a de nouveau ordonné mardi que Saad Lamjarred soit jugé aux assises pour "viol aggravé", conformément aux réquisitions du parquet général, selon la source judiciaire. Le chanteur, qui peut encore saisir la Cour de cassation, en court 20 ans de réclusion criminelle.

"Nous sommes satisfaits, la cour d'assises est la juridiction adéquate pour juger les faits dont a été victime ma cliente", a réagi auprès de l'AFP l'avocat de la plaignante, Me Jean-Marc Descoubés.

Les faits que la jeune femme dénonce se seraient déroulés sur fond d'alcool et de drogue dans la chambre d'un hôtel parisien, en octobre 2016, quelques jours avant un concert de l'ar-

tiste. Incarcéré dans la foulée, Saad Lamjarred avait été libéré sous bracelet électronique en avril 2017.

Dans cette même information judiciaire, l'artiste avait été mis en examen en avril 2017, accusé d'avoir violé et frappé une jeune Franco-Marocaine à Casablanca en 2015. La plaignante s'était ensuite mise en retrait de la procédure et le juge avait ordonné un non-lieu pour ce volet. Il a également été mis en examen en août 2018 pour le viol d'une jeune femme à Saint-Tropez, sur la Côte d'Azur.

Saad Lamjarred avait ensuite été incarcéré durant deux mois et demi avant d'être libéré et contraint de résider à Paris le temps de l'enquête, menée par un juge d'instruction de Draguignan (sud de la France).

Bouillon de culture

## Banksy

L'artiste urbain britannique Banksy a revendiqué jeudi sur Instagram la paternité d'un graffiti apparu sur le mur de l'ancienne prison britannique de Reading (ouest de Londres), où avait été détenu l'écrivain Oscar Wilde. L'oeuvre montre un prisonnier s'échappant grâce à une corde faite de draps attachés ensemble et noués à une machine à écrire. Elle a été revendiquée par l'insaisissable artiste dans une vidéo publiée sur son compte Instagram, dans laquelle il s'amuse avec l'une des émissions culte de Bob Ross, où l'artiste américain maintenant décédé conseillait des techniques pour peindre à l'huile des paysages.

"Bonjour, je suis Bob Ross. Je vous souhaite la bienvenue à The Joy of Painting", peut-on entendre au début de l'extrait publié sur Instagram reprenant la vidéo originale, "Vous avez sorti tout votre matériel, prêt à faire une peinture fantastique avec moi? Bien." L'image change, et on voit alors Banksy réaliser son oeuvre à l'aide d'un pochoir géant, avec les chaleureuses instructions de Bob Ross en fond sonore.

La prison de Reading, ville située à 70km à l'ouest de Londres, n'accueille plus de prisonniers depuis 2013. Le ministère de la Justice, propriétaire du bâtiment, doit décider ce mois-ci de sa transformation ou non en un lieu de spectacle.



# Le patron de Twitter prend le contrôle de Tidal, la plateforme musicale de Jay-Z



Le groupe de paiement numérique iSquare dirigé par Jack Dorsey, également patron de Twitter, a annoncé jeudi prendre le contrôle de la plateforme de musique en streaming Tidal de la star du rap Jay-Z.

Square va déboursier 297 millions de dollars en numéraire et en actions pour prendre une prise de participation majoritaire dans Tidal. "Cette acquisition étend la stratégie verticale de Square vers un nouvel objectif: les musiciens", a écrit l'entreprise dans un communiqué. "Cela se résume à une idée simple: trouver de nouvelles façons de soutenir le travail des artistes", a précisé M. Dorsey sur son compte Twitter. "Les nouvelles idées se trouvent à la croisée des chemins et nous estimons qu'il y a une puissante connexion entre la musique et l'économie".

Jay-Z, Shawn Corey Carter de son vrai nom, avait acheté Tidal pour environ 56 millions de dollars en 2015 mais le service n'a jamais vraiment décollé face à la concurrence de Spotify et Apple Music.

D'autres stars de la musique, dont

Madonna, Alicia Keys, Rihanna ou Beyoncé, l'épouse de Jay-Z, détiennent aussi une participation au capital de l'entreprise.

Tidal, qui dispose d'un catalogue de plus de 70 millions de titres et 250.000 vidéos, assure se distinguer de ses rivaux en offrant via son abonnement premium (19,99 dollars par mois) une "expérience audio sans perte" et une "qualité sonore en haute fidélité".

La plateforme, accessible dans une cinquantaine de pays, propose aussi un abonnement standard à 9,99 dollars par mois.

"Depuis le début, j'ai dit que Tidal était plus qu'un service de streaming musical et, six ans plus tard, c'est resté une plateforme qui soutient les artistes à chaque étape de leur carrière", a réagi Jay-Z sur Twitter. "Les artistes méritent de meilleurs outils pour les aider dans leur parcours créatif". "Ce partenariat va changer la donne pour beaucoup de monde", a poursuivi l'artiste, qui va entrer au conseil d'administration de Square.



## Meghan Markle “malhonnête”

La relation entre le prince Harry et Meghan Markle n'en finit pas de faire couler de l'encre. Le biographe royal, Robert Jobson, a accordé une interview au média The Royal Beat, et a qualifié l'ancienne actrice américaine de «malhonnête». Ce dernier a également estimé que son époux, le prince Harry, était «à peine reconnaissable» depuis son mariage.

L'auteur, qui revendique avoir été proche de la princesse Diana, décédée en 1997 à Paris, estime que Meghan Markle avait «prévu depuis le début de quitter la famille royale, et ça n'a pas pris beaucoup de temps». En parallèle, l'ancien attaché de presse de Buckingham Palace, Dickie Arbiter, a qualifié les propos du couple quant à leur avenir de «pétulants, impolis et immatures».

Le couple a réagi à la décision de la reine Elizabeth II, le 19 février, de retirer les pouvoirs royaux du couple formé par Harry et Meghan, parce qu'une «vie de service public» n'est pas compatible avec une carrière lucrative. Ce communiqué royal a suscité une réponse acérée des jeunes mariés, qui ont fait savoir que leurs

responsabilités étaient «universelles», malgré la décision de la reine. «Je n'ai jamais fui», a-t-il également déclaré, dans une interview avec l'animateur du Late Late Show, James Corden sur CBS. Des sources proches de la famille royale ont jugé cette réponse «horriblement irrespectueuses».

La famille royale sait cependant que cet épisode est loin d'être terminé. Le prince de Sussex et son épouse ont en effet prévu une interview avec la célèbre présentatrice américaine, Oprah Winfrey. Une nouvelle qui est très mal passée auprès de certains autres membres du clan royal. Celle-ci les avait d'ailleurs fait venir jusqu'en Californie à bord de son jet privé d'une valeur de 50 millions de dollars.

L'ex-attaché de presse de Buckingham Palace, Dickie Arbiter, a cependant estimé que le couple risquait peu de «dénigrer la famille royale, car ce n'est pas dans leur intérêt». L'échange avec Oprah Winfrey sera davantage tourné sur «la vie familiale et la parentalité», estime cette source. Leur rapport difficile avec la presse britannique devrait également être évoqué.



## Lady Gaga offre 500.000 dollars de récompense après le vol de ses chiens

Après le vol de deux de ses chiens à Hollywood, la diva de la pop Lady Gaga a annoncé vendredi sur son compte Instagram qu'elle offrait une récompense de 500.000 dollars à quiconque les lui ramènerait.

Koji et Gustav, deux bulldogs français, ont été enlevés par des inconnus qui avaient tiré mercredi soir sur un employé de Lady Gaga en train de promener les animaux dans une rue de Los Angeles.

Les deux hommes se sont enfuis en voiture et sont activement recherchés par la police.

“Mon coeur souffre, et je prie pour que ma famille soit de nouveau au complet grâce à un acte de bonté. Je payerai 500.000 dollars pour leur retour sains et saufs”, a écrit l'artiste sur Instagram.

“Si vous les avez achetés ou trouvés à votre insu, la récompense est la même”, insiste-t-elle.

Ryan Fischer, à qui Lady Gaga avait confié ses animaux pendant son absence, a été blessé durant l'agression et hospitalisé. “Tu as risqué ta vie pour notre famille. Tu es un héros”, écrit Lady Gaga à son employé.

Un troisième chien, Miss Asia, s'était enfui durant l'agression, mais est ensuite revenu près de Ryan Fischer qui gisait au sol, et a été pris en charge par les policiers. Les bulldogs français sont une espèce relativement rare et recherchée, qui peuvent se vendre plusieurs milliers de dollars. Les enquêteurs cherchent notamment à déterminer si les voleurs ont agi en sachant que les chiens appartenaient à la star, ou s'ils ont juste voulu capturer et revendre des animaux de prix. Lady Gaga est particulièrement attachée à ses chiens, qui l'accompagnent fréquemment lors d'événements publics et dont elle publie des photos sur les réseaux sociaux.



## Emma Watson met sa carrière d'actrice en pause

Tout le monde peut souffler, la carrière d'Emma Watson va bien. D'après Jason Weinberg, le manager de l'actrice, “Les réseaux sociaux d'Emma sont en sommeil, mais pas sa carrière.” Autrement dit, contrairement à ce qu'affirmait le fameux “agent” de la star contacté par le Mirror, l'actrice aurait bien l'intention de tourner dans d'autres films. Simplement, elle prendrait son temps à choisir ses projets.

Y a-t-il moyen de porter plainte contre la personne qui a osé affirmer que 2021 serait une meilleure année que 2020 ? Clairement, on s'est moqué de nous. Alors que les salles de cinéma sont toujours fermées, la faute à une épidémie de Covid-19 qui est de son côté toujours active, Emma Watson aurait pris une triste décision : celle d'arrêter sa carrière de comédienne.

C'est le Mirror qui a révélé l'information, sa carrière serait “en sommeil” selon son agent, ce qui “serait une expression dans le cinéma pour dire “elle arrête de jouer””. Une information à prendre avec des pincettes tant qu'elle ne sera pas officialisée par l'actrice, d'autant plus qu'il n'est pas précisé si Emma Watson souhaite réellement tourner la page ou s'il s'agit d'une simple décision temporaire, mais qui ne serait pas étonnante.

Après tout, l'ex-star d'Harry Potter et de La Belle et la Bête a déjà mis sa carrière d'actrice entre parenthèses par le passé. Souvenez-vous, en 2014 - à la fin de ses études à l'Université de Brown, elle s'était déjà éloignée des plateaux de tournage afin de se consacrer à son exploration personnelle du féminisme et mettre en place d'autres projets.

Par ailleurs, il est à noter que cette pause ne serait pas liée à une lassitude du milieu, ni à son envie d'approfondir son français, un souhait qui est le sien depuis des années. “Toujours selon le Mirror, Emma Watson - qui vantait il y a peu les mérites du célibat, “voudrait passer plus de temps avec son supposé fiancé Leo Robinton, qu'elle fréquente depuis près de 18 mois”.

D'après une source du magazine, c'est même un possible bébé qui pourrait être son prochain projet, “Emma est passée sous les radars, elle s'est installée avec Leo. Ils se font discrets. Peut-être souhaite-t-elle fonder une famille”.

Encore une fois, tout est à prendre au conditionnel, mais ça nous met quand même un coup au moral. Pile quand des rumeurs de nouveau film Harry Potter commencent à pointer le bout du nez...



# Que devient Barbra Streisand ?

SA carrière, qui s'étend sur près de six décennies, Barbra Streisand l'a toujours menée de front, s'illustrant tant au sommet des charts, où elle hisse onze de ses albums en tête des ventes, que sur grand écran. En 1969, elle est choisie par Gene Kelly pour incarner Dolly Levi, une veuve dont le job est d'être mariée professionnelle, dans l'adaptation ciné de la comédie musicale Hello Dolly. Si le choix de Streisand suscite une mini-tempête à l'époque - Gene Kelly et la Fox l'imposent au détriment de Carol Channing, qui avait créé le rôle à Broadway et que les puristes préfèrent -, la star témoigne de ses talents de chanteuse et de comédienne (elle obtenait l'Oscar de la meilleure actrice un an plus tôt pour *Funny Girl*) sous les atours de la fameuse Dolly, personnage qui lui vaudra une nomination au Golden Globe de la meilleure actrice. Au cours de sa carrière ciné, Barbra Streisand donne la réplique à de grands acteurs : Robert Redford dans *Nos plus belles années*, Nick Nolte dans *Le prince des marées* ou Jeff Bridges dans *Leçons de séduction*, deux films pour lesquels elle endosse également la casquette de ré-

lisatrice. Elle est aussi aux manettes de *Yentl* en 1983, Golden Globe du meilleur film de comédie. Son dernier rôle en date dans un long-métrage de fiction est dans *Maman, j'ai raté ma vie*, comédie réalisée par Anne Fletcher, avec Seth Rogen, en 2012. Trois ans plus tard, elle apparaît dans un épisode de la saison 7 de la série *Modern family*. En 2018, Barbra Streisand sort son 36<sup>ème</sup> album studio, *Walls*. En 2019, elle participe au film documentaire *Making Waves* - la magie du son au cinéma au côté notamment de Steven Spielberg et George Lucas, et présenté à Cannes Classics. En 2020, Barbra Streisand s'engage au côté de Joe Biden lors de la présidentielle américaine.

Lors d'un événement, baptisé *Celebration for Change*, et qui a pour but de récolter des fonds pour la campagne du candidat démocrate à la Maison blanche, la star ne chante pas mais va prononcer un discours de clôture de 8 minutes, au cours duquel elle égratigne comme il se doit le président sortant (et toujours candidat) Donald Trump, le gratifiant notamment de "mentalement et moralement inapte". En voilà un rhabillé pour l'hiver !



# La contre-attaque de Taylor Swift

Taylor Swift va poursuivre un parc à thème en justice après que celui-ci a utilisé ses chansons sans sa permission. La chanteuse de "Cardigan" a récemment été la cible d'un procès lancé par Evermore Park, lequel l'accusait d'avoir copié le nom de leur établissement pour son fameux album "Evermore". Cette poursuite n'avait toutefois eu aucun résultat, et c'est désormais Taylor qui a contre-attaqué avec sa propre plainte après que le parc a diffusé un grand nombre de ses chansons sans demander l'autorisation de la star.

Selon des documents obtenus par Rolling Stone, des lettres ont été envoyées au parc afin de les avertir qu'ils ne pouvaient pas utiliser la musique de la vedette sans son autorisation officielle, toutefois celles-ci ont été largement ignorées jusqu'à ce qu'une menace de poursuite judiciaire leur soit parvenue. Taylor et son équipe demandent désormais des dédommagements pour chaque chanson utilisée.

Récemment, les propriétaires d'Ever-

more Park, situé dans l'Utah, ont porté plainte en l'accusant d'avoir subtilisé leur nom Evermore Park pour son dernier disque "Evermore" et demandaient ainsi plusieurs millions de dollars de dommages et intérêts.

Selon des documents obtenus par Rolling Stone, l'album de la star a eu un effet néfaste sur leur commerce puisque des visiteurs du parc demanderaient souvent au personnel si leur marchandise et leur parc sont liés à la chanteuse et à son disque. Les avocats de Taylor ont toutefois répondu sans mâcher leurs mots, qualifiant ces plaintes de "frivoles et irresponsable", insistant sur le fait que la musique de leur client semble avoir eu un effet plutôt positif sur leurs ventes et leur marque.

"De plus, votre client n'a subi aucun dommage" ont-ils ajouté. "Il a d'ailleurs ouvertement déclaré que la sortie de l'album de Mme Swift crée une opportunité de marketing pour son parc à thème en difficulté."

# Nouveau report de la tournée européenne de Céline Dion

EN mars 2020, Céline Dion était contrainte de mettre en pause sa tournée mondiale pour cause de pandémie de coronavirus alors qu'elle se produisait aux États-Unis. Attendue par la suite en Europe, elle avait bien évidemment dû renoncer à première fois. Alors que ses fans s'impatientaient, ils viennent d'apprendre un nouveau report.

Sur Twitter et Instagram, Céline Dion est sortie du silence pour révéler ce qui était couru d'avance : le report du *Courage World Tour* qui devait reprendre depuis Paris en mars 2021. "J'ai tellement hâte de chanter pour vous. Nous devons rattraper tout le temps perdu, alors restez en sécurité et en bonne santé jusqu'à ce que nous nous retrouvions - Céline xx..." a fait savoir la diva québécoise de 52 ans. Dans une vidéo, l'interprète de *My Heart Will Go On* a également fait part de sa déception suite à ce report forcé par la crise sanitaire liée au coronavirus qui semble ne jamais vouloir prendre fin. "J'espérais vrai-

ment vous voir en Europe ce printemps mais malheureusement il va falloir attendre encore un peu parce que la situation n'est pas encore assez sécuritaire. Mais nous savons tous que les vaccins sont en chemin et ça c'est super", a-t-elle précisé.

Et la star d'admettre que depuis qu'elle est au repos forcé, elle "s'ennuie". Mais Céline Dion est toutefois attendue au cinéma dans le drame romantique *Text for You*. Ce temps libre est aussi l'occasion pour elle de le passer avec ses jumeaux Nelson et Eddy (10 ans) et, quand il le veut bien, son aîné René-Charles (20 ans).

Céline Dion a donné de plus amples précisions sur ce report. "Les dates européennes précédemment prévues du 19 mars au 16 juin 2021 sont reportées du 25 mai au 24 septembre 2022". Les dates parisiennes, à La Défense Arena s'étaleront du 16 au 24 septembre. Avant cela, elle passera par Londres, Manchester, Berlin, Oslo ou encore Amsterdam, Vienne, Prague...





PROVINCE DE SIDI SLIMANE  
CERCLE DE KCEIBIA  
CAIDAT DE KCEIBIA  
COMMUNE DE KCEIBIA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 05 /CK/2021  
Le 01/04/2021 à 11 h, il sera procédé dans les bureaux de la Commune rurale de Kceibia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour :  
« Achèvement des Travaux de Construction d'un centre d'éducation et de formation pour les handicapés à la Commune de Kceibia »  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés de la Commune de Kceibia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat.


- L'estimation des coûts des prestations est arrêtée à la somme de : (730.380,00 dhs)(T.T.C)  
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15.000,00 dhs  
En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 hijja 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret n°2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics,  
Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Kceibia.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. - Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics.  
Il est prévu une visite de lieu le 23/03/2021 à 11h00.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.  
**N° 1828/PA**  
" PERFORM TRANS" - SARL AU CONSTITUTION  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02 Février 2021 à Casablanca - il a été établi les statuts d'une

société à SARL AU aux caractéristiques suivantes :  
DENOMINATION : " PERFORM TRANS " - SARL AU  
OBJET : \*Le Transport national et international de toutes marchandises  
SIEGE SOCIAL : Résidence Ouled Ziane Imm. E Bloc 4 - Appt N° 5 - 3ème Etage AB - Casablanca  
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à Cent Mille dirhams (100 000 DH) et divisé en Mille parts sociales d'une valeur nominale de cent (100) dirhams chacune numérotée de 1 à 1 000. Le capital social est réuni entre les mains d'un seul associé comme suit :  
Mr Adil MAHMOUH ..... 1 000 PARTS  
Soit au total ..... 1 000 PARTS  
GERANCE: Mr Adil MAHMOUH est désigné comme gérant pour une durée illimitée. Le gérant peut engager la société par sa seule signature.  
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal est effectué au Centre Régional d'investissement de la Wilaya de Casablanca  
**N° 1829/PA**

être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 4.570.000,00 dhs HT (Quatre millions Cinq Cent Soixante-dix Mille dirhams HT).  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.  
Les architectes peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;  
- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Il n'est pas prévu une visite des lieux  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation architecturale.  
**N° 1830/PA**

nettoyage des bâtiments de la Médiathèque et de l'Académie des Arts Traditionnels de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : [www.fmh2.ma](http://www.fmh2.ma).  
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle tel que disponible sur le site susmentionné.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille (10.000,00 DH) Dirhams.  
Le montant de l'estimation des prestations est Quatre Cent Soixante et Un Mille Neuf Cent Cinquante Deux Dirhams (461.952,00 DH).  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa ;  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Il est prévu une visite des lieux le Jeudi 18 Mars 2021 à 10 heures.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.  
**N° 1831/PA**



ROYAUME DU MAROC  
UNIVERSITE MOHAMMED PREMIER  
FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE  
OUJDA

المملكة المغربية  
جامعة محمد الأول  
كلية الطب والصيدلة  
وجدة

**Avis de concours de Recrutement de deux professeurs agrégés (02 postes)**  
**Session du 30 Avril 2021**

La Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda organise un concours pour le recrutement de deux (02) professeurs Agrégés (session: 30/04/2021) dans les disciplines et pour les besoins suivants :

**CANDIDATS CIVILS  
SCIENCES CLINIQUES**

**Spécialités de Médecine et des Spécialités Médicales**

*Pédiatrie	01 Poste
------------	----------

**Spécialités d'anatomie et des spécialités chirurgicales**

*Gynécologie- Obstétrique	01 Poste
---------------------------	----------

**• Conditions de Participation**  
Les Professeurs Agrégés sont recrutés par voie de concours d'agrégation ouvert aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

**1- être professeur Assistant justifiant**

- soit de trois années d'exercice effectif au moins en cette qualité dans la spécialité objet du concours pour ceux qui ont effectué la totalité de leur résidanat ;
- Soit être issu du cadre des maîtres assistants comptant quatre années d'exercice effectif au moins en cette qualité dans la spécialité objet du concours ;
- Soit de trois années d'exercice effectif au moins en cette qualité dans la spécialité objet du concours pour ceux qui sont issus de la spécialisation sur concours des hôpitaux étrangers des armées.

**2- être médecin, pharmacien ou médecin Dentiste civil ou militaire.**  
-Ayant assuré à l'étranger, dans les mêmes conditions que les ressortissants du pays d'accueil et à temps pleins, des fonctions hospitalo-universitaire au moins équivalentes à celle de professeurs assistants dans l'une des conditions suivantes :  
- a) Soit pendant une durée de quatre années au moins ;  
- b) Soit pendant une période de deux ans au moins en qualité de chef de clinique dans un centre hospitalier et universitaire, complétée, au Maroc dans un centre hospitalier siège de la faculté de Médecine et de pharmacie ou de Médecine Dentaire à concurrence de la période exigée au Paragraphe a et b ci-dessus.  
Les candidats des spécialités non cliniques ne peuvent en aucun cas, se présenter au concours d'agrégation dans une spécialité clinique.

**II- DEMANDE DE CANDIDATURE**

Les candidats au concours d'agrégation doivent adresser leur demande d'inscription établie sur papier libre, au Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda avant le 31/03/2021

**• Dossier de candidature :**  
1- Une demande manuscrite de candidature indiquant le Nom, Prénom et Adresse du candidat et la spécialité pour laquelle il désire concourir.  
A cette demande seront joints :

- un relevé de ses titres et travaux scientifiques
- un état des fonctions hospitalo-universitaire qu'il a assurées.

Les documents a) et b) ci dessus doivent être :

- soit certifiés exacts par le Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie les ayant délivrés ;
- soit certifiés conforme aux originaux correspondants par les autorités compétentes pour les candidats marocains justifiant de diplôme et titres étranger. Dans ce cas la faculté concernée a le droit de réclamer les originaux des titres précités.
- Attestation confirmant que le candidat a accompli :  
- Soit 4 ans d'exercice au moins en tant que maître assistant  
- Soit 3 ans au moins en tant que professeur assistant
- Un extrait d'acte de naissance récent.
- Une photocopie de la carte d'identité nationale certifiée conforme.
- Tout les documents officiels permettant d'apprécier les titres et services du candidat, de même que les attestations concernant les activités pédagogiques.
- Une épreuve de titres et travaux en 8 exemplaires, avec justification des publications, communications et validations des productions audiovisuelles.

- Les candidats remplissant les conditions doivent déposer leurs dossiers complets avant la date limite du 31/03/2021 à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda (Service des Ressources Humaines).

**N° 1833/PA**

Adresse : B.P 4867 Oujda l'Université- C.P 60049 Oujda-Maroc  
Tél : 0536531414  
Fax : 0536531919

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
SOUSS MASSA  
PREFECTURE D'AGADIR  
IDAOUTANANE  
AVIS DE LA CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N° :02/2021/BG-FDR  
Le mercredi 31 mars 2021 à 11h 00 min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Les études et la conception de projet architectural et le suivi des travaux de construction de l'école primaire azaouaia à la commune territoriale Aourir, Préfecture d'Agadir Ida Outanane (PRDTS).  
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane, il peut

ROYAUME DU MAROC  
FONDATION  
DE LA MOSQUEE  
HASSAN II  
DE CASABLANCA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
PUBLIC  
N°04./2021/DM  
Le Mardi 30 Mars 2021 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public concernant l'entretien et le

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE DE RHAMNA  
CAIDAT LABRIKIYINE  
COMMUNE LABRIKIYINE

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**  
N° :04/2021  
SEANCE PUBLIQUE

Le :01/04/2021 à 11 H, il sera procédé, dans le bureau du Président de la commune Labrikiyine à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° :04/2021

**RELATIF AIX TRAVAUX DE :**  
Construction et Equipement d'un Château d'eaux de 12 m3 au Douar OuladZnagua à la commune Labrikiyine .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau desmarchés de la commune LABRIKIYINE, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublic.gov.ma](http://www.marchespublic.gov.ma).

Caution provisoire	Estimation du coutdes prestation
<b>5 000,00 dhs</b> (Cinq milledirhams )	<b>112 656,00 dhs</b> (cent douze mille six cent cinquante-sixdhtstc )

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret N°2-12-349 précité,  
**Les concurrents peuvent :**  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la commune .  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les transmettre par voie électronique à partir du portail des marchés publiquesconformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04 septembre 2014

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

**N° 1832/PA**

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHÉS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/2021**  
**RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

Le 30 MARS 2021 à 12 h

Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :  
**CONSTRUCTION DE LA LIAISON ROUTIERE VERS DOUAR AIT LAASRI SUR 2+750 KM CT BELFAA ( PRDST 2021 ) PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50.000,00 dhs ( cinquante mille dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un Million Six cent mille dirhams ,( 1.600.000,00 DHS ) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation

**Les concurrents peuvent :**  
-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

La production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée et elle doit être de la façon suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B	4	B5

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 1834/PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHÉS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 05/2021**

Le 30 MARS 2021 à 13 h

Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LIAISONS ROUTIERES**  
**A LA CT SIDI BOUSHAB ( P.R.D.T.S.2021 )**  
**- PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100.000,00 dhs ( Cent mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre million cent quatre vingt sept mille cinq cent dirhams et 40 centimes ,( 4.187.500 ,40 DHS ) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation

**Les concurrents peuvent :**  
-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

La production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée et elle doit être de la façon suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B	3	B5

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 1835/PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHÉS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 01/2021-INDH**

Le 30 MARS 2021 à 10 h

Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LIAISON ROUTIERE RELIANT DOUAR ELKHARABA AU DOUAR BOULAMEN CT IMI MKOREN SUR 5+413 KM - PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100.000,00 dhs (Cent Mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cinq million quatre cent quatre vingt cinq mille huit cent dirhams, ( 5.485.800,00 DHS ) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation

**Les concurrents peuvent :**  
-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

La production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée et elle doit être de la façon suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B	3	B5

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 1837/PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHÉS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2021**

Le 30 MARS 2021 à 11 h

Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIAISON ROUTIERE RELIANT RP 1016 ET DOUAR TADOUZ PAR DOUAR A6LO SUR UNE LONGUEUR DE 3+570 KM A LA CT AIT MILK ( P.R.D.T.S.2021 )**  
**- PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50.000,00 dhs ( Cinquante mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux million quatre cent trente cinq mille dirhams, ( 2.435.000,00 DHS ) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation

**Les concurrents peuvent :**  
-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

La production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée et elle doit être de la façon suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B	4	B5

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 1836/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA RÉGION DE CASABLANCA-SETAT  
PRÉFECTURE DE CASABLANCA  
COMMUNE DE CASABLANCA  
ARRONDISSEMENT ANFA  
DIRECTION DES SERVICES  
SERVICE DES MARCHÉS ET DES AFFAIRES  
FINANCIÈRES  
\*\*\*\*\*

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX  
N°05/AA/2021  
(SEANCE PUBLIQUE)**

**Le 29/03/2021 à 11 HEURE**, il sera procédé au siège de l'arrondissement ANFA, situé à sise angle rue douar denez et rue Skhirate Casa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres, sur offres de prix pour :  
**TRAVAU 0000000000000000000000 D'AMENAGEMENT DES TERRAINS DE PROXIMITE**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés et des affaires financières de l'arrondissement Anfa. Il peut être également téléchargé du portail des marchés publics de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quarante mille (40.000,00 dhs).**

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un Million Sept Cent Sept mille Trois Cent Trois dirhams et Soixante Centimes (1 707 303,60) TTC.**

Le dépôt des échantillons (Article 05 du RC), objet de la séance d'examen des échantillons, sera conformément aux dispositions de l'Article 34 du décret n°2.12.349 du 08 Joumada 1<sup>er</sup> 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, **(avant 15 heures le 26/03/2021)**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n°2.12.349 du 08 Joumada 1<sup>er</sup> 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, et aux dispositions du règlement de consultation du présent marché.

Les concurrents peuvent déposer les dossiers des offres de prix dans les conditions mentionnées à l'article 31 du décret précité n°2.12.349.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de Monsieur le président de l'arrondissement Anfa.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de l'arrondissement Anfa.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04 septembre 2014.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les concurrents doivent avoir au moins une copie certifiée conforme à l'original de la qualification désignée comme suit

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
0	01	2

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° n°2.12.349 précité et l'article 03 du règlement de consultation du présent marché.

N° 1838/PA

**ROYAUME DU MAROC  
FONDATION DE LA MOSQUEE  
HASSAN II DE CASABLANCA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT PUBLIC N°03/2021/DT**

Le Mardi 30 Mars 2021 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca – Anfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant les travaux de plomberie et de protection incendie au Complexe de la Mosquée Hassan II de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : [www.fmh2.ma](http://www.fmh2.ma).

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle tel que disponible sur le site susmentionné.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Vingt Cinq Mille (25.000,00 DH) Dirhams.**  
Le montant de l'estimation des prestations est **Un Million Sept Cent Quarante et Un Mille Deux Cents (1.741.200,00 DH) Dirhams.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca – Anfa ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le Mercredi 17 Mars 2021 à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification, qui tient lieu du dossier technique, selon le tableau suivant :

Nouveau système :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
M	3	M2

Ancien système :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
8	3	8.2

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique composé des pièces prévues aux alinéas 1 et 2 du paragraphe 2 du chapitre B de l'article 25 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

N° 1839/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE MÉDIOUNA  
Commune de TIT MELILL  
DIVISION D'URBANISME, AFFAIRES TECHNIQUES  
ET MARCHÉS PUBLICS  
SERVICE TECHNIQUE, ETUDE ET MARCHÉS PUBLICS.  
ET MARCHÉS PUBLICS  
Bureau des marchés

Liste des marchés accordés aux  
petites et moyennes entreprises,  
aux coopératives, & unions de  
coopératives et aux auto-  
entrepreneurs exercice 2020

PROPRIÉTAIRE DU MARCHÉ	NOMBRE DE MARCHÉ	Pourcentage du total des marchés	Montant des marchés	Pourcentage du montant global de tous les marchés
petites et moyennes entreprise	12	70.59	3 255 972,28	20.22
coopératives, & unions de coopératives	0			
auto-entrepreneurs	0			
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>70.59</b>	<b>3 255 972,28</b>	<b>20.22</b>

Désignation	Montant	Bénéficiaire
aménagement des bâtiments administratifs de la commune de Tit mellil	113 119,20	Sté GH NEGOCE sarl
aménagement et entretien des espaces verts de la commune de Tit mellil	591 840,00	Sté AGATIA TRAVAUX sarl
études techniques relative à l'éclairage public de la commune de Tit mellil	284 088,00	IC PERFORMANCE
plantation ornementale des voies publiques à la commune de Tit mellil	139 500,00	Sté HOLY GREEN sarl
travaux de construction des ralentisseurs de vitesse à la commune de Tit mellil	187 200,00	Sté SMGTR sarl
achat de panneaux de signalisation de la commune de Tit mellil	103 062,00	Sté BOUNOUAR SIGNALISATION sarl
fourniture des denrées alimentaires pour le compte de la commune de Tit mellil pour venir en aide aux familles sinistrées par la pandémie de coronavirus covid-19 au titre de l'année 2020.	685 925,08	Sté SOMODIA sarl
achat de produits alimentaires à usage humain en faveur des habitants indigents de la commune à l'occasion du mois sacré de ramadan à Tit mellil	626 430,00	Sté TRAVAUX ATEF sarl
études topographiques relatives à la préparation des arrêtés d'alignement à la commune de Tit mellil	236 280,00	MAPPING ENGINEERING
études techniques relatives à la construction des voies à la commune de tit mellil	108 000,00	Société SETRAYA
achat de matériel technique à la commune de Tit mellil	388 650,00	SOCIETE GOLD INDUS satl au
achat de mobilier de bureau à la commune de Tit mellil	418 308,00	SOCIETE MAROC BUREAU sa
<b>Total</b>	<b>3 255 972,28</b>	

NB / :

Montant total des marchés non PME	12 848 405,52
Montant total réserve au PME	3 255 972,28
total	16 104 377,80

N° 1840/PA

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
قطاع المياه والغابات  
Département des Eaux et Forêts  
المديرية الجهوية للمياه والغابات ومحاكاة التصحر للجهة الشمالية الشرقية  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord Est à Taza

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2021/DREFLCD-NE**

**Le 31 Mars 2021 à 10 heures**, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord-Est, à Taza, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour les travaux de récolte, débroussaillage, tri, transport et empaillage des lièges sur dépôt de Bab Azhar relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taza, DREFLCD-NE à Taza (Province de Taza) reparti en cinq (5) lots :

Lot n°1	Forêt Bab Azhar	Canton Beni Serraj	Secteur Beni Serraj	CT Smaia	Parcelle 352-353-357-358	Superficie 224,05 ha
Lot n°2	Forêt Bab Azhar	Canton Beni Serraj	Secteur Beni Serraj et Ain Tisilt	CT Smaia	Parcelle 317-338-340	Superficie 177,54 ha
Lot n°3	Forêt Bab Azhar	Canton Beni Serraj	Secteur Ain Tisilt	CT Smaia	Parcelle 215-216	Superficie 126,31 ha
Lot n°4	Forêt Bab Azhar	Canton Beni Serraj	Secteur Ain Tisilt	CT Smaia	Parcelle 224-226	Superficie 126,48 ha
Lot n°5	Forêt Bab Azhar	Canton Tazekka	Secteur Tazekka	CT Bouchafaa	Parcelle 141	Superficie 82 ha

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau de la Comptabilité et des Marchés à la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification du Nord-Est à Taza (Place 20 Août Taza VN).  
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Dix mille (10.000,00) dirhams pour chaque lot.**  
Les actes de cautionnement doivent être libellés au nom du Directeur Régional des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification du Nord Est à Taza.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot n° 1 : Cinq cent vingt sept mille sept cent soixante dirhams (527 760,00 dh)  
Lot n° 2 : Trois cent quatre vingt dix mille trois cent quatre vingt dix dirhams (390 390,00 dh)  
Lot n° 3 : Trois cent cinquante et un mille deux cent soixante dirhams (351 260,00 dh)  
Lot n° 4 : Deux cent quatre vingt et onze mille quatre cent soixante dirhams (291 460,00 dh)  
Lot n° 5 : Quatre vingt cinq mille cinq cent soixante dirhams (85 560,00 dh)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer, contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Comptabilité et des Marchés de la DREFLCD du Nord-Est à Taza (Place 20 Août Taza VN).
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyé par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Lot n°	Secteur	Qualification	Classe minimale
1- 2 et 3	5	5.1	1
4	5	5.1	2
5	5	5.1	3

N° 1841/PA





# 25 Annonces

LIBÉRATION **SAMEDI/DIMANCHE** 6/7 MARS 2021

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
REGION BENI  
MELLAL-KHNIFRA  
PROVINCE DE FKIH  
BEN SALAH  
CERCLE DE FKIH  
BEN SALAH  
CAIDAT DE BENI AMIR  
COMMUNE TERRITO-  
RIALE DE KRIFAT  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 03/2021  
Le 01/04/2021 à 14 heures,

il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Monsieur le président de la commune territoriale krifate, à l'ouverture des plis à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix concernant :  
Extension du réseau électrique à la C/T Krifate.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès des services des marchés de la commune rurale krifate, il peut être également télé-chargé à partir du portail

des marchés de l'Etat : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)  
L'estimation établie par le maître d'ouvrages des études à réaliser est de trois millions dirhams (3 000 000,00 dhs).  
Le cautionnement provisoire est fixé à cent cinquante mille dirhams 150 000,00 dhs.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune ter-

ritoriale krifate.  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
• Soit les remettre au président de jury de la consultation architecturale au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation.  
N° 1846/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDIKACEM  
COMMUNE DE JORF ELMELHA

Cadre du programme prévisionnel  
De la commune de Jorf El Melha  
Maître d'ouvrage : commune de Jorf El Melha  
Année budgétaire : 2021

Le programme prévisionnel des marchés que la commune de Jorf El Melha envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

### Travaux

Objet de travaux	Nature de travaux	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées des services concerne	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Travaux de renforcement du réseau d'assainissement liquide	Entretien	Jorf El Melha	marché	06/2021	Kalm65@hotmail.com	oui
Entretien courant de voiries	Entretien	Jorf El Melha	marché	07/2021	Kalm65@hotmail.com	oui

### Fourniture

Type de fourniture	Objets des fournitures	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour la passation	Coordonnées des services concerne	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Achat de pesticides et insecticides	Achat de pesticides et insecticides	Jorf El Melha	Bon de commande	03/2021	Kalm65@hotmail.com	Oui
Achat d'arbres et plantes	Achat d'arbres et plantes	Jorf El Melha	Bon de commande	07/2021	Kalm65@hotmail.com	Oui
Achat de petits matériels	Achat de petits matériels	Jorf El Melha	Bon de commande	05/2021	Kalm65@hotmail.com	Oui
Achat de matériels informatiques	Achat de matériels informatiques	Jorf El Melha	Bon de commande	03/2021	Kalm65@hotmail.com	Oui
Achat de matériels de bureau	Achat de matériels de bureau	Jorf El Melha	Bon de commande	03/2021	Kalm65@hotmail.com	Oui
Achat de petits matériels de mobilier pour décoration et de pavoisement	Achat de petits matériels de mobilier pour décoration et de pavoisement	Jorf El Melha	Bon de commande	07/2021	Kalm65@hotmail.com	Oui
Achat d'habillement aux agents ayant droit	Achat d'habillement	Jorf El Melha	Bon de commande	06/2021	Kalm65@hotmail.com	Oui
Achat de peinture	Achat de peinture	Jorf El Melha	Bon de commande	03/2021	Kalm65@hotmail.com	Oui
Fourniture de bureau produit d'impression papeterie et imprimés	Fourniture de bureau produit d'impression papeterie et imprimés	Jorf El Melha	Bon de commande	03/2021	Kalm65@hotmail.com	Oui
Fourniture pour matériels techniques et informatiques	Fourniture pour matériels techniques et informatiques	Jorf El Melha	Bon de commande	03/2021	Kalm65@hotmail.com	Oui
Pièces de rechanges pneumatiques des voitures	Pièces de rechanges pneumatiques des voitures	Jorf El Melha	Bon de commande	05/2021	Kalm65@hotmail.com	Oui
Achat de petits matériels électriques	Achat de petit matériel électrique	Jorf El Melha	Bon de commande	03/2021	Kalm65@hotmail.com	Oui
Achat de produits d'entretien ménager	Achat de produits d'entretien ménager	Jorf El Melha	Bon de commande	03/2021	Kalm65@hotmail.com	Oui
Achat de produit désinfectant	Achat de produit désinfectant	Jorf El Melha	Bon de commande	04/2021	Kalm65@hotmail.com	Oui

### Services

Type de services	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées des services	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Etudes topographiques	Acquisition de terrains	Commune Jorf El Melha	BC/Marché	03/2021	Kalm65@hotmail.com	Oui
Location de matériels de transport et engins	Location de matériels de transport et engins	Siege de la commune	Bon de commande	06/2021	Kalm65@hotmail.com	oui
Entretien et réparation courant de matériel informatique	réparation de matériel informatique	Siege de la commune	Bon de commande	04/2021	Kalm65@hotmail.com	oui

N° 1849/PA

Royaume du Maroc  
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.  
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION  
DRAA-TAFILALET  
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

### AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° : 13-14/INV/2021 SEANCE PUBLIQUE

Le 30/03/2021 à partir de 10 heures du matin Il sera procédé, au bureau chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres à rabais ou à la majoration pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS (TTC)	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EN DH
13/INV/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE D'AIT KDIIF, CT DE OUARZAZATE, PROVINCE DE OUARZAZATE.	5 763 927,60 DH	140 000,00 DH
14/INV/2021	TRAVAUX D'EXTENSION D'UNE ECOLE PRIMAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE EN CONSTRUCTION DE 01 SALLE DE CLASSE, DANS LA CT D'OUARZAZATE, PROVINCE DE OUARZAZATE.	160 802,40 DH	4 000,00 DH

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N.B : Toute pièce exigée, non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N° 1847/PA

Royaume du Maroc  
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.  
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION  
DRAA-TAFILALET  
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

### AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° : 15-18/INV/2021 SEANCE PUBLIQUE

Le 31/03/2021 à partir de 10 heures du matin Il sera procédé, au bureau chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres à rabais ou à la majoration pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS (TTC)	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EN DH
15/INV/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 ESPACES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE DANS LA CT DE TIDLIL, PROVINCE DE OUARZAZATE.	452 781,60 DH	10 000,00 DH
16/INV/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 ESPACES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE DANS LA CT DE : AMERZEGGANE, PROVINCE DE OUARZAZATE.	900 439,20 DH	20 000,00 DH
17/INV/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 ESPACES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE DANS LES CT DE : IMINOULAOUNE, OUARZAZATE ET SKOURA, PROVINCE DE OUARZAZATE.	1 131 477,60 DH	25 000,00 DH
18/INV/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 ESPACES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE DANS LES CT DE : TAZNAKHTE ET IZNAGUEN, PROVINCE DE OUARZAZATE.	1 114 494,00 DH	25 000,00 DH

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N.B : Toute pièce exigée, non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N° 1848/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
REGION BENI  
MELLAL-KHNIFRA  
PROVINCE DE FKH BEN  
SALAH  
CERCLE DE FKH BEN  
SALAH  
CAIDAT DE BENI AMIR  
COMMUNE TERRITORIALE  
DE KRIFAT  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 02/2021

Le 01/04/2021 à 12 heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Monsieur le président de la commune territoriale krfate, à l'ouverture des plis à relatif à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix concernant : Branche-

ment des foyers en eau potable à la C/T krfate -branchement individuelles-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès des services des marchés de la commune rurale krfate, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

□ L'estimation établie par le maître d'ouvrages des études à réaliser est de un million neuf cent dix-huit mille vingt dirhams (1 918 020,00 dhs)

□ Le cautionnement provisoire est fixé à dix cent mille dirhams 100 000,00 dhs.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être

conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune rurale krfat.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les remettre au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 1850/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION BENI  
MELLAL-KHNIFRA  
PROVINCE DE FKH  
BEN SALAH  
CERCLE DE FKH  
BEN SALAH  
CAIDAT DE BENI AMIR  
COMMUNE TERRITORIALE  
DE KRIFAT  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 01/2021

Le 01/04/2021 à 10 heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Monsieur le président de la commune territoriale krfate, à l'ouverture des plis à relatif à l'appel d'offre ouvert sur offres

de prix concernant :  
Construction des routes à la C/T Krfate.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès des services des marchés de la commune rurale krfate, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

□ L'estimation établie par le maître d'ouvrages des études à réaliser est de onze millions neuf cent mille dirhams (11 900 000,00 dhs)

□ Le cautionnement provisoire est fixé à trois cent mille dirhams 300 000,00 dhs.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être

conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune rurale krfat.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les remettre au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 1851/PA

المملكة المغربية

وزارة الداخلية

إقليم النواصر

جماعة دار بوغزة

عدد 305 / م.م.م.ت.ت

## إعلان للعموم

ينهي رئيس جماعة داربوغزة إلى علم عموم المواطنين، أنه طبقا لمقتضيات المادة 33 من القانون رقم 90-12 المتعلق بالتعمير الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم 31-92-1 بتاريخ 15 دي الحجة 1412 (17 يونيو 1992)، كما تم تعديله بموجب القانون 66.12 و الصادر بالجريدة الرسمية عدد 6501 بتاريخ 19 شتنبر 2016 قد تم وضع سجل الملاحظات المتعلقة بقرار تخطيط حدود الطرق العامة المعنية فيها الاراضي المراد نزع ملكيتها لما تستوجبه العملية بمخا علينا سيتم فتحه لمدة "شهرين" بشأن هذا القرار من يوم 10 مارس 2021 إلى غاية يوم 10 ماي 2021 وعليه فإنه يمكن لكل من يعنيه الامر الاطلاع خلال مدة اجراء البحث العلني على قرار التخطيط و المتعلق بطريق التهيئة DBr 153، وابتداء الملاحظات بشأنه و تسجيلها مباشرة في السجل المفتوح لهذا الغرض بمقر الجماعة و ذلك أثناء أوقات العمل الرسمية، كما يمكن إرسال الملاحظات المعبر عنها الى رئيس المجلس الجماعي لداربوغزة عبر البريد مع الاشعار بالتوصل.

N° 1579/PA

المملكة المغربية

وزارة الداخلية

إقليم النواصر

جماعة دار بوغزة

عدد 306 / م.م.م.ت.ت

## إعلان للعموم

ينهي رئيس جماعة داربوغزة إلى علم عموم المواطنين، أنه طبقا لمقتضيات المادة 33 من القانون رقم 90-12 المتعلق بالتعمير الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم 31-92-1 بتاريخ 15 دي الحجة 1412 (17 يونيو 1992)، كما تم تعديله بموجب القانون 66.12 و الصادر بالجريدة الرسمية عدد 6501 بتاريخ 19 شتنبر 2016 قد تم وضع سجل الملاحظات المتعلقة بقرار تخطيط حدود الطرق العامة المعنية فيها الاراضي المراد نزع ملكيتها لما تستوجبه العملية بمخا علينا سيتم فتحه لمدة "شهرين" بشأن هذا القرار من يوم 10 مارس 2021 إلى غاية يوم 10 ماي 2021 وعليه فإنه يمكن لكل من يعنيه الامر الاطلاع خلال مدة اجراء البحث العلني على قرار التخطيط و المتعلق بطريق التهيئة DBr 151، وابتداء الملاحظات بشأنه و تسجيلها مباشرة في السجل المفتوح لهذا الغرض بمقر الجماعة و ذلك أثناء أوقات العمل الرسمية، كما يمكن إرسال الملاحظات المعبر عنها الى رئيس المجلس الجماعي لداربوغزة عبر البريد مع الاشعار بالتوصل.

N° 1582/PA

المملكة المغربية

وزارة الداخلية

إقليم النواصر

جماعة دار بوغزة

عدد 306 / م.م.م.ت.ت

## إعلان للعموم

ينهي رئيس جماعة داربوغزة إلى علم عموم المواطنين، أنه طبقا لمقتضيات المادة 33 من القانون رقم 90-12 المتعلق بالتعمير الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم 31-92-1 بتاريخ 15 دي الحجة 1412 (17 يونيو 1992)، كما تم تعديله بموجب القانون 66.12 و الصادر بالجريدة الرسمية عدد 6501 بتاريخ 19 شتنبر 2016 قد تم وضع سجل الملاحظات المتعلقة بقرار تخطيط حدود الطرق العامة المعنية فيها الاراضي المراد نزع ملكيتها لما تستوجبه العملية بمخا علينا سيتم فتحه لمدة "شهرين" بشأن هذا القرار من يوم 10 مارس 2021 إلى غاية يوم 10 ماي 2021 وعليه فإنه يمكن لكل من يعنيه الامر الاطلاع خلال مدة اجراء البحث العلني على قرار التخطيط و المتعلق بطريق التهيئة DBt 19، وابتداء الملاحظات بشأنه و تسجيلها مباشرة في السجل المفتوح لهذا الغرض بمقر الجماعة و ذلك أثناء أوقات العمل الرسمية، كما يمكن إرسال الملاحظات المعبر عنها الى رئيس المجلس الجماعي لداربوغزة عبر البريد مع الاشعار بالتوصل.

N° 1580/PA

المملكة المغربية

وزارة الداخلية

إقليم النواصر

جماعة دار بوغزة

عدد 307 / م.م.م.ت.ت

## إعلان للعموم

ينهي رئيس جماعة داربوغزة إلى علم عموم المواطنين، أنه طبقا لمقتضيات المادة 33 من القانون رقم 90-12 المتعلق بالتعمير الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم 31-92-1 بتاريخ 15 دي الحجة 1412 (17 يونيو 1992)، كما تم تعديله بموجب القانون 66.12 و الصادر بالجريدة الرسمية عدد 6501 بتاريخ 19 شتنبر 2016 قد تم وضع سجل الملاحظات المتعلقة بقرار تخطيط حدود الطرق العامة المعنية فيها الاراضي المراد نزع ملكيتها لما تستوجبه العملية بمخا علينا سيتم فتحه لمدة "شهرين" بشأن هذا القرار من يوم 10 مارس 2021 إلى غاية يوم 10 ماي 2021 وعليه فإنه يمكن لكل من يعنيه الامر الاطلاع خلال مدة اجراء البحث العلني على قرار التخطيط و المتعلق بطريق التهيئة DBt 44، وابتداء الملاحظات بشأنه و تسجيلها مباشرة في السجل المفتوح لهذا الغرض بمقر الجماعة و ذلك أثناء أوقات العمل الرسمية، كما يمكن إرسال الملاحظات المعبر عنها الى رئيس المجلس الجماعي لداربوغزة عبر البريد مع الاشعار بالتوصل.

N° 1581/PA

GLOBAL INDUSTRIAL PROJECT "S.A.R.L AU"

Constitution  
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 26/02/2021. Il a été établi les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques

son sont les suivantes:  
DENOMINATION: GLOBAL INDUSTRIAL PROJECT "S.A.R.L AU"  
OBJET : ingénieur, conseil.  
LE SIEGE : CASABLANCA, 217 RES AL FATH BD BRAHIM ROU-

DANI PROLONGEE 1ER ETG N°3.  
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000parts de 100 DHS chacune:  
-Mr ABDELKRIM RACHDANE..... 1000,00 Parts

Soit un total de 1000,00 Parts  
GERANCE : La société est gérée par Mr ABDELKRIM RACHDANE  
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 05/03/2021.R.C N° : 493141.  
N° 1852/PA

cune:  
-Mr NASSO ANDREW PROMISE..... 200,00 Parts  
-Mr DURU MELTUS EDDWIN ..... 200,00 Parts  
- Mr EGBUJOUR LUCKY IKECHUKWU ..... 200,00 Parts  
Soit un total de 600,00 Parts  
GERANCE : La société est gérée par Mr NASSO ANDREW PROMISE  
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 22/02/2021  
R.C N° : 491329.  
N° 1853/PA

DENOMINATION: LUXE TECHNOLOGIE "S.A.R.L AU"  
OBJET : DECORATION, TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET TRAVAUX DIVERS  
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H.  
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune:  
-Mr AHMED FIRAMI.....1000,00 Parts  
Soit un total de 1000,00 Parts  
GERANCE : La société est gérée par Mr AHMED FIRAMI  
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 05/03/2021 sous le numéro 768813.  
RC N°493285.  
N° 1854/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
إقليم النواصر  
جماعة دار بوغزة  
عدد 1583/PA

## إعلان للعموم

ينهي رئيس جماعة داربوغزة إلى علم عموم المواطنين وأنه طبقا لمقتضيات المادة 33 من القانون رقم 90-12 المتعلق بالتعمير الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم 31-92 بتاريخ 15 دي الحجة 1412 (17 يونيو 1992)، كما تم تعديله بموجب القانون 66.12 و الصادر بالجريدة الرسمية عدد 6501 بتاريخ 19 شتنبر 2016 قد تم وضع سجل الملاحظات المتعلقة بقرار تخطيط حدود الطرق العامة المعنية فيها الأراضي المراد نزع ملكيتها لما تستوجب العملية بحثا علنيا سيتم فتحه لمدة "شهرين" بشأن هذا القرار من يوم 10 مارس 2021 إلى غاية يوم 10 ماي 2021 وعليه فإنه يمكن لكل من يعنيه الأمر الاطلاع خلال مدة اجراء البحث العلني على قرار التخطيط والمتعلق بطريق التهيئة RP3003، وابتداء الملاحظات بشأنه وتسجيلها مباشرة في السجل المفتوح لهذا الغرض بمقر الجماعة وذلك أثناء أوقات العمل الرسمية، كما يمكن إرسال الملاحظات المعبر عنها الى رئيس المجلس الجماعي لداربوغزة عبر البريد مع الأشعار بالتوصل.

N° 1583/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE BERKANE  
PACHALIK D'AKLIM  
COMMUNE D'AKLIM  
N° : 23 DS/SGRH

## ARRETE

Le président du conseil de la commune d'Aklim,

Dahir n° 1-58-008 du 4 chaabane 1377 (24 février 1958) portant statut général de la fonction publique  
Dahir n° 1.15.85 du 7 Juillet 2015 portant promulgation de la loi organique n° 14.113 relative aux communes

Décret royal n° 401-67 du 13 rebia I 1387 (22 juin 1967) portant règlement général des concours et examens pour l'accès aux cadres, grades et emplois des administrations publiques  
Décret n° 2.77.738 du 13 chaoual 1397 (27 septembre 1977) portant statut particulier du personnel communal.

Décret n° 2.04.403 du 2 décembre 2005 fixant les conditions d'avancement de grade des fonctionnaires d'Etat.

Décret n° 2.05.72 du 29 choual 1426 (2 décembre 2005) relatif au statut particulier du corps des techniciens commun aux administrations publiques

Décret n° 2.10.452 du 20 kaada 1431 (29 octobre 2010) relatif au statut particulier du corps interministériel des des adjoints techniques.

Décret n° 2.10.453 du 20 kaada 1431 (29 octobre 2010) relatif au statut particulier du corps interministériel des des adjoints administratifs.

### \*ARRETE\*

**Article Premier :** Sera Organisé le 09 avril 2021 au siège de la commune d'Aklim examen d'appétitude professionnelle pour l'accès au grade technicien 1<sup>er</sup> grade, au profit des techniciens du 2<sup>ème</sup> grade ayant passé 6 ans en ce titre.

**Article Deuxième :** Sera Organisé le 27 Décembre 2021 au siège de la commune d'Aklim examen d'appétitude professionnelle pour l'accès au grade Rédacteur 2<sup>ème</sup> grade au profit des rédacteur 3<sup>ème</sup> grade ayant passé 6 ans en ce titre.

**Article Troisième :** Sera Organisé le 27 Décembre 2021 au siège de la commune d'Aklim examen d'appétitude professionnelle pour l'accès au grade adjoint administratif 1<sup>er</sup> grade au profit des adjoints administratifs 2<sup>ème</sup> grade ayant passé 6 ans en ce titre.

**Article Quatrième :** Sera Organisé le 09 avril 2021 au siège de la commune d'Aklim examen d'appétitude professionnelle pour l'accès au grade Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> grade au profit des adjoints Techniques 3<sup>ème</sup> grade ayant passé 6 ans en ce titre.

**Article Cinquième :** Sera Organisé le 09 avril 2021 au siège de la commune d'Aklim examen d'appétitude professionnelle pour l'accès au grade adjoint administratif 2<sup>ème</sup> grade au profit des adjoints administratifs 3<sup>ème</sup> grade ayant passé 6 ans en ce titre.

**Article :** Les demandes de participation aux dites examens doivent être déposés auprès du bureau des ressources humaines de la commune, dans les délais suivants :

-jusqu'au 01 avril 2021 pour les techniciens, les adjoints Techniques et les adjoints Administratifs  
-jusqu'au 20 Décembre 2021 pour les rédacteur les adjoints Administratifs.

N° 1856/PA

Aklim le :01/03/2021

Royaume du Maroc  
Ministère du Tourisme de l'Artisanat  
du Transport Aérien et de l'Économie Sociale  
Département du Tourisme  
Secrétariat Général  
Direction des Ressources et de la Formation



المملكة المغربية  
وزارة السياحة والصناعة التقليدية والنقل الجوي والاقتصاد الاجتماعي  
قطاع السياحة  
الكتابة العامة  
مديرية الموارد والتكوين

### إعلان

بإجراء مباراة توظيف متصرف من الدرجة الثالثة

تعلم وزارة السياحة والصناعة التقليدية والنقل الجوي والاقتصاد الاجتماعي - قطاع السياحة - أنما ستنظم يوم **الأحد 11 أبريل 2021**، بكلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية بالسوسى الرباط، مباراة توظيف متصرفين(02) من الدرجة الثالثة، في تخصص: المدير المالي والمحاسبي / تدبير الموارد البشرية

### شروط الترشح

تفتح هذه المباراة في وجه المترشحين من جنسية مغربية الحاصلين على شهادة الإجازة أو الإجازة في الدراسات الأساسية أو الإجازة المهنية أو على إحدى الشهادات المعادلة لها طبقا للمقتضيات النظامية الجاري بها العمل، والبالغين من العمر 18 سنة على الأقل و45 سنة على الأكثر.

الإختيارات: تشمل هذه المباراة على اختباين تحدد مدة ومعامل كل منهما كما يلي:

المعامل	المدة	الاختبار
4	ثلاث (3) ساعات	1- اختبار كتابي: يتعلق بمجال التدبير العمومي أو بالتخصصات المطلوبة أو بالمهام أو الوظائف المطلوب شغلها.
3	ما بين 15 و30 دقيقة	2- اختبار شفوي أو تطبيقي: في الكفايات والمهارات العملية التي تتطلبها ممارسة الوظيفة المطلوب شغلها.

يتأهل لاجتياز الاختبار الشفوي المترشحون الذين اجتازوا الاختبار الكتابي بنجاح، والحاصلون على معدل لا يقل عن 12 على 20 في الاختبار الكتابي.

### طريقة الترشح

تودع ملفات الترشح **وجوبا وحصرى** على بوابة الترشح الإلكتروني <https://depot.emploi-public.ma>. ويحتر تاريخ **22 مارس 2021** إلى غاية الساعة الرابعة والنصف زولا (16:30) آخر أجل لإيداعها.

يتكون ملف الترشح من الوثائق التالية:

- طلب عينة للمشاركة في المباراة الموضوع على فضاء الترشح بوزارة التشغيل العمومي المعدلة لهذا الغرض؛
- طلب خطي يتضمن الاسم العائلي والشخصي للمترشح(ة) وعنوانه(ة) وإمضاه(ة) مع تحديد التخصص المراد التباري فيه؛
- صورة ذاتية (CV) تحمل صورة المترشح(ة) وتتضمن رقم هاتفه(ة) النقال وعنوانه(ة) الإلكتروني؛
- نسخة مشهود بمطابقتها لأصل البطاقة الوطنية للتعريف؛
- نسخة مشهود بمطابقتها لأصل الدبلوم في التخصص المطلوب أو إحدى الشهادات المعادلة له طبقا للمقتضيات النظامية الجاري بها العمل، مرفقة بنسخة من قرار المعادلة عند الاقتضاء؛
- بالنسبة للدبلومات التي لا تتضمن التخصص، **ترفق وجوبا** بشهادة مسلمة من المؤسسة المانحة للدبلوم يشار فيها إلى التخصص بكل وضوح؛
- الترخيص النهائي المسلم **وجوبا** من طرف المصالح المركزية المكلفة بالموارد البشرية التي ينتمي إليها المترشحون الموظفون.

### ملاحظات هامة

- ترفض طلبات الترشح غير المسجلة إلكترونيا أو المسجلة دون تحميل الوثائق المطلوبة، أو التي تنقصها إحدى الوثائق أو الرقعة بوثائق غير مشهود بمطابقتها لأصل أو الواردة خارج الأجل المحدد أعلاه، كما لا يعتد بشهادة النجاح؛

- تنشر لوائح المترشحين والمترشحين المقبولين لاجتياز المباراة على بوابة التشغيل العمومي: [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) وعلى الموقع الإلكتروني لوزارة السياحة والصناعة التقليدية والنقل الجوي والاقتصاد الاجتماعي [https://mtataes.gov.ma](http://mtataes.gov.ma) وتعتبر هذه اللوائح بمثابة استدعاء لاجتياز الاختبار الكتابي؛

- يبقى تنظيم هذه المباراة خاضعا للتعديل أو الإلغاء، مع الأخذ بعين الاعتبار تطور الحالة الوبائية بالمملكة، حسب القرارات المنعقدة من طرف السلطات المختصة في هذا الشأن.

N° 1855/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION DES ROUTES  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE MIDELT  
Avis d'Appel d'Offres Ouvert  
N° 06/2021

Le 30/03/2021 à 11h00min du matin il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : Fourniture des matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier de la DPETLE de Midelt (PC 2021).  
Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.  
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille dirhams (5 000,00 dhs).  
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 356 700,00 dhs (Trois cent Cinquante-six mille Sept cent dirhams.)  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jomada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant

les marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt ;  
• soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt ;  
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
• soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;  
Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 5 du règlement de consultation.  
N° 1857/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION RABAT SALE  
KENITRA  
PROVINCE DE SIDI SLIMANE  
CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI SLIMANE S.M.  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX  
SEANCE PUBLIQUE  
N°04/BP/PSS/2021  
Le LUNDI 29 MARS2021 à 11heures, il sera procédé au siège du conseil Provincial de Sidi Slimane à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour :  
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CHEMINS VICINAUX ET PISTESAUX COMMUNES TERRITORIALES DE OULED BEN H A M M A D I , AZGHAR,DAR BELAMRI, S F A F A A , KCEIBA,AMEUR CHAMALIA , MSAADA,

OULED HCINE, BOU-MAIZ A TRAVERS LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE (lot unique)  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés du conseil Provincial de Sidi Slimane. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:DEUX CENT MILLEDIRHAMS(200 000,00 Dhs).  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
Quatre Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille ZéroCentimes T.T.C(4998 000,00Dhs).  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles : 27&29 et 31 du Décret n° 2-12-349 du 8 Jou-

mada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil Provincial de Sidi Slimane.  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
-Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance avant l'ouverture des plis.  
-Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
-Les pièces justificatives à fournir sont celles règlement de la consultation.  
N° 1858/PA

المملكة المغربية  
وزارة السياحة والصناعة التقليدية والنقل الجوي والاقتصاد الاجتماعي  
قطاع السياحة  
الكتابة العامة  
مديرية الموارد والتكوين

إعلان  
بإجراء مباراة توظيف مساعد تقني من الدرجة الثالثة

تعلن وزارة السياحة والصناعة التقليدية والنقل الجوي والاقتصاد الاجتماعي - قطاع السياحة- أنما ستعقد يوم الأحد 11 أبريل 2021، بكلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية الموسومة بالرباط، مباراة لتوظيف ثلاث (03) مساعدين تقنيين من الدرجة الثالثة، تخصص: مصطلح مركبات السيارات/ ميكانيك السيارات.

**شروط الترشح:**  
تفتح هذه المباراة في وجه المرشحين من جنسية مغربية الحاصلين على شهادة التأهيل المهني المسلمة من طرف المؤسسات الممولة لتسليم هذه الشهادات طبقا للمرسوم رقم 2.86.325 بتاريخ 8 جمادى الأولى 1407 (9 يناير 1987) بسن نظام عام لمؤسسات التكوين المهني كما وقع تغييره وتتميمه، أو على إحدى الشهادات المصدقة طبقا للمقتضيات النظامية الجاري بها العمل، والبالغين من العمر 18 سنة على الأقل و40 سنة على الأكثر. ويمكن تحديد حد السن لفترة تعادل فترة الخدمات الصحية أو الممكن تصحيحها لأجل التقاعد دون أن يتجاوز 45 سنة.

**الاختيارات:** تشمل هذه المباراة على اختيارين تحدد مدة ومعامل كل منهما كما يلي:

المرشح	المدة	المعامل
1-اختيار كتابي: موضوع أو أسئلة تربط بالتخصص المطلوب أو بالمهام والمهارات المهنية المرتبطة بالوظائف المطلوب شغلها.	ثلاث (3) ساعات	3
2-اختيار شفوي أو تطبيقي: تناقش فيه لجنة المباراة مع المرشح مواضيع وفضايا مختلفة، أو تحضمه لاختبار تطبيقي في التخصص المطلوب، وذلك بهدف تقييم مدى قدرته على القيام بالمهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة للترشيح بها.	ما بين 15 و30 دقيقة	2

يتأهل لاجتياز الاختبار الشفوي المرشحون الذين اجتازوا الاختبار الكتابي بنجاح، والحاصلون على معدل لا يقل عن 12 على 20 في الاختبار الكتابي.

**طريقة الترشح:**  
تودع ملفات الترشيح **وجوبا وحسوبا** على بوابة الترشيح الإلكتروني <https://depot.emploi-public.ma> ويحتم تاريخ 22 مارس 2021 إلى غاية الساعة الرابعة والنصف زوالا (16:30) آخر أجل لإيداعها.  
يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:  
- تعينة طلب المشاركة في المباراة للموضوع على فضاء الترشيح بوزارة التشغيل العمومي المعدة لهذا الغرض؛  
- طلب خطي يتضمن الاسم العائلي والشخصي للمرشح(ة) وعنوانه(ة) وإمضاءه(ة)؛  
- صورة ذاتية (CV) تحمل صورة للمرشح(ة) وتتضمن رقم هاتفه(ة) النقال وعنوانه(ة) الإلكتروني؛  
- نسخة مشهود بمطابقتها لأصل البطاقة الوطنية للتعريف؛  
- نسخة مشهود بمطابقتها لأصل رخصة السياقة من الصنف "ب" و"د"؛  
- نسخة مشهود بمطابقتها لأصل الدبلوم في التخصص المطلوب أو إحدى الشهادات المعادلة له طبقا للمقتضيات النظامية الجاري بها العمل، مرفقة بنسخة من قرار المعادلة عند الانتقاء؛  
- بالنسبة للدبلومات التي لا تتضمن التخصص، **يرفق وجوبا** بشهادة مسلمة من المؤسسة المانحة للدبلوم يشار فيها إلى التخصص بكل وضوح؛  
- الترخيص النهائي المسلم **وجوبا** من طرف المصالح المركزية للكلفة بالموارد البشرية التي ينتمي إليها المرشحون الموظفون.

**ملاحظات هامة:**  
- ترفض طلبات الترشيح غير المسجلة إلكترونيا أو المسجلة دون تحميل الوثائق المطلوبة، أو التي تتضمن إحدى الوثائق أو مرفقة بوثائق غير مشهود بمطابقتها للأصل أو الواردة خارج الأجال المحددة أعلاه، كما لا يعتد بشهادة النجاح؛  
- تنشر نوائح المترشحات والمرشحين لقبولين لاجتياز المباراة على بوابة التشغيل العمومي: [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) وعلى الموقع الإلكتروني لوزارة السياحة والصناعة التقليدية والنقل الجوي والاقتصاد الاجتماعي <https://mtataes.gov.ma> وتعتبر هذه النوائح بمثابة استعداء لاجتياز الاختبار الكتابي؛  
- يبقى تنظيم هذه المباراة خاضعا للتعديل أو الإلغاء، مع الأخذ بعين الاعتبار تطور الحالة الوبائية بالملكة، حسب القرارات المتخذة من طرف السلطات المختصة في هذا الشأن.  
N° 1860/PA

المملكة المغربية  
وزارة السياحة والصناعة التقليدية والنقل الجوي والاقتصاد الاجتماعي  
قطاع السياحة  
الكتابة العامة  
مديرية الموارد والتكوين

إعلان  
بإجراء مباراة توظيف تقني من الدرجة الثالثة

تعلن وزارة السياحة والصناعة التقليدية والنقل الجوي والاقتصاد الاجتماعي - قطاع السياحة- أنما ستعقد يوم الأحد 11 أبريل 2021، بكلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية الموسومة بالرباط، مباراة لتوظيف ثلاث (03) تقنيين من الدرجة الثالثة، تخصص: الشبكات والأنظمة المعلوماتية.

**شروط الترشح:**  
تفتح هذه المباراة في وجه المرشحين من جنسية مغربية الحاصلين على دبلوم تقني متخصص، المسلم من طرف إحدى مؤسسات التكوين المهني المصدقة طبقا للمرسوم رقم 2.86.325 بتاريخ 8 جمادى الأولى 1407 (9 يناير 1987) بسن نظام عام لمؤسسات التكوين المهني كما وقع تغييره وتتميمه، أو إحدى الشهادات المعادلة له المصدقة طبقا للمقتضيات النظامية الجاري بها العمل والبالغين من العمر 18 سنة على الأقل و40 سنة على الأكثر، ويمكن تحديد حد السن لفترة تعادل فترة الخدمات الصحية أو الممكن تصحيحها لأجل التقاعد دون أن يتجاوز 45 سنة.

**الاختيارات:** تشمل هذه المباراة على اختيارين تحدد مدة ومعامل كل منهما كما يلي:

المرشح	المدة	المعامل
1- اختيار كتابي: حول موضوع أو أسئلة تربط بالتخصص المطلوب أو بالمهام والمهارات المهنية المرتبطة بالوظائف المطلوب شغلها.	ثلاث (3) ساعات	3
2- اختيار شفوي أو تطبيقي: تناقش فيه لجنة المباراة مع المرشح مواضيع وفضايا مختلفة، أو تحضمه لاختبار تطبيقي في التخصص المطلوب، وذلك بهدف تقييم مدى قدرته على القيام بالمهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة للترشيح بها.	ما بين 15 و30 دقيقة	3

يتأهل لاجتياز الاختبار الشفوي المرشحون الذين اجتازوا الاختبار الكتابي بنجاح، والحاصلون على معدل لا يقل عن 10 على 20 في الاختبار الكتابي.

**طريقة الترشح:**  
تودع ملفات الترشيح **وجوبا وحسوبا** على بوابة الترشيح الإلكتروني <https://depot.emploi-public.ma> ويحتم تاريخ 22 مارس 2021 إلى غاية الساعة الرابعة والنصف زوالا (16:30) آخر أجل لإيداعها.  
يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:  
- تعينة طلب المشاركة في المباراة للموضوع على فضاء الترشيح بوزارة التشغيل العمومي المعدة لهذا الغرض؛  
- طلب خطي يتضمن الاسم العائلي والشخصي للمرشح(ة) وعنوانه(ة) وإمضاءه(ة)؛  
- صورة ذاتية (CV) تحمل صورة للمرشح(ة) وتتضمن رقم هاتفه(ة) النقال وعنوانه(ة) الإلكتروني؛  
- نسخة مشهود بمطابقتها لأصل البطاقة الوطنية للتعريف؛  
- نسخة مشهود بمطابقتها لأصل الدبلوم في التخصص المطلوب أو إحدى الشهادات المعادلة له طبقا للمقتضيات النظامية الجاري بها العمل، مرفقة بنسخة من قرار المعادلة عند الانتقاء؛  
- بالنسبة للدبلومات التي لا تتضمن التخصص، **يرفق وجوبا** بشهادة مسلمة من المؤسسة المانحة للدبلوم يشار فيها إلى التخصص بكل وضوح؛  
- الترخيص النهائي المسلم **وجوبا** من طرف المصالح المركزية للكلفة بالموارد البشرية التي ينتمي إليها المرشحون الموظفون.

**ملاحظات هامة:**  
- ترفض طلبات الترشيح غير المسجلة إلكترونيا أو المسجلة دون تحميل الوثائق المطلوبة، أو التي تتضمن إحدى الوثائق أو مرفقة بوثائق غير مشهود بمطابقتها للأصل أو الواردة خارج الأجال المحددة أعلاه، كما لا يعتد بشهادة النجاح؛  
- تنشر نوائح المترشحات والمرشحين لقبولين لاجتياز المباراة على بوابة التشغيل العمومي: [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) وعلى الموقع الإلكتروني لوزارة السياحة والصناعة التقليدية والنقل الجوي والاقتصاد الاجتماعي <https://mtataes.gov.ma> وتعتبر هذه النوائح بمثابة استعداء لاجتياز الاختبار الكتابي؛  
- يبقى تنظيم هذه المباراة خاضعا للتعديل أو الإلغاء، مع الأخذ بعين الاعتبار تطور الحالة الوبائية بالملكة، حسب القرارات المتخذة من طرف السلطات المختصة في هذا الشأن.  
N° 1859/PA

**CONSTITUTION**  
Par un acte sous seing privé en date du 16/02/2021, Messieurs EL HAMDAOUI CHARIF ET ABKADRI HAFID ont établi les statuts d'une sarl dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

1- Dénomination : FOREVERBAKING  
2- OBJET SOCIAL : PATISSERIE CAFE SNACK  
3- Siège social : Rez De Chaussée de la Résidence Les Champs D'Anfa C , rue Bab Chellah Casablanca  
4 Capital social : 3 000 000,00 Dh libéré à concurrence du quart et réparti 1 500 000.00 dh chacun  
5- Gérance: E L HAMDAOUI CHARIF ET ABKADRI HAFID sont nommés gérants pour une durée illimitée et ce, à l'effet d'agir séparément  
Les documents juridiques relatifs à cette constitution ont été déposés via le centre régional d'investissement, auprès du secrétariat de Greffe du Tribunal de com-

merce de Casablanca en date du 05/03/2021 sous le numéro 768793  
**N° 1862/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Centre  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°2/2021  
Réservé aux Petites et Moyennes Entreprises, auto-entrepreneurs, coopératives ou union de coopératives.  
Le 31/03/2021 à 10h00mn Il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix répartis en trois lots :

- Lot 1 : Fourniture de la main d'œuvre pour la surveillance du siège du bâtiment administratif de la direction provinciale de Safi (Marché Reconductible)
- Lot 2 : Exécution des prestations de gardiennage et de surveillance de l'enclos la réserve de gazelles M'sabih Talaa y compris les bâtiments administratifs et l'ensemble des annexes, Commune Rurale de Sidi Chiker, Cercle de Hmer, Province de Youssoufia (Marché Reconductible)
- Lot 3 : Fourniture de la main d'œuvre pour la surveillance des incendies de forêts dans les Provinces de Safi et Youssoufia  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi (Bureau des marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de • Lot n°1 : Cinq Mille Dhs

(5000,00 Dhs)  
• Lot n°2 : Dix Mille Dhs (10 000,00 Dhs)  
• Lot n°3 : Cinq Mille Dhs (5 000,00 Dhs)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est estimée à la somme de :  
• Lot n°1 : QUATRE VINGT SEIZE MILLE DEUX CENT SOIXANTE DIX HUIT DHS QUARANTE CTS TTC (96.278,40 dhs)  
• Lot n°2 : DEUX CENT QUARANTE MILLE SIX CENT QUATRE VINGT SEIZE DHS TTC (240 696,00 DHS)  
• Lot n°3 : QUATRE VINGT SEIZE MILLE DEUX CENT SOIXANTE DIX HUIT DHS QUARANTE CTS TTC (96.278,40 dhs)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics (www.Marchespublics.gov.ma).  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification de Safi  
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau précité.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

vent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la commune .  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.  
- Soit déposer sa soumission sous format électronique sur le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

**N° 1864/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION MARRAKCH - SAFI  
DIRECTION PROVINCIALE D'EL KELAA DES SRAGHNA  
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 01/ KDS/2021  
Le 01/04/2021 à 10 h il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale concernant : ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL SIDI EL HATTAB A LA COMMUNE SIDI EL HATTAB, PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA.  
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du bureau des marchés relevant du service des affaires administratives et financières de la Direction provinciale à El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics «www.marchespublics.gov.ma ».  
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : (6 880 600,00 DH) Six millions huit cent quatre vingt mille six cent dirhams.  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les architectes peuvent :  
Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés relevant du service des affaires administratives et financières de la Direction provinciale à El Kelaa des Sraghna ;  
\_ Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
\_ Soit les remettre au prési-

dent de la jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
\_ Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation architecturale.

**N° 1865/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA  
CONSEIL PROVINCIAL DGS/DDE/SM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 11/2021/BP  
Le 01/04/2021 à 11 h il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna.(Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :  
• ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ACCUEIL AU JARDIN EL MARBOUH A LA PROVINCE EL KELAA  
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :1500.00 DHS(mille cinq cents Dhs).  
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :45.600.00(quarante-cinq mille six cent dhs)  
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du services des marchés du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna  
2-soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna.  
3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
4- Soit les envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10du règlement de consultation.  
1/Pour les entreprises installées au Maroc  
Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat d'agrément dans les domaines suivants : D14-D15-D16  
2/Pour les entreprises non installées au Maroc  
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu le règlement de la consultation

**N° 1866/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère du Tourisme et de l'Économie Sociale  
Département du Tourisme  
Secrétariat Général  
Direction des Ressources et de la Formation

المملكة المغربية  
وزارة السياحة والصناعة التقليدية والنقل الجوي والاقتصاد الاجتماعي  
قطاع السياحة  
الكتابة العامة  
مديرية الموارد والتكوين

**إعلان**  
**بإجراء مباراة توظيف مهندس الدولة من الدرجة الأولى**

تعلم وزارة السياحة والصناعة التقليدية والنقل الجوي والاقتصاد الاجتماعي - قطاع السياحة - أننا سنتظم يوم **الأحد 11 أبريل 2021**, بكلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية السوسية الرباط، مباراة توظيف مهندسي (02) الدولة من الدرجة الأولى، في تخصص: **النظم والشبكات المعلوماتية.**

**شروط الترشح:**  
تتمتع هذه المباراة في وجه المرشحين من جنسية مغربية الحاصلين على شهادة مهندس الدولة المسلمة من طرف المستأجر أو المعاهد أو المؤسسات الجامعية الوطنية المؤهلة لتسليمها، أو على إحدى الشهادات المعادلة لها طبقاً للمقتضيات النظامية الجاري بها العمل، والبالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 45 سنة على الأكثر.

**الاختيارات:** تشمل هذه المباراة على اختيارين تحدد مدة ومعام كل منهما كما يلي:

المعامل	المدة	الاختيار
4	ثلاث (3) ساعات	1- اختيار كتابي: يتعلق بالتخصص أو بالاختصاص المطلوبة أو بأهم أو الوظائف المطلوب شغلها.
4	ما بين 30 و 45 دقيقة	2- اختيار شفوي أو تطبيقي: في الكفاءات والمهارات العلمية التي تتطلبها ممارسة الوظيفة المطلوبة.

يتأهل لاجتياز الاختبار الشفوي المرشحين الذين اجتازوا الاختبار الكتابي بنجاح، والحاصلون على معدل لا يقل عن 12 على 20 في الاختبار الكتابي.

**طريقة الترشح:**  
تودع ملفات الترشح **وجسوا وحصريا** على بوابة الترشح الإلكتروني <https://depot.emploi-public.ma> ويعتبر تاريخ **22 مارس 2021 على الساعة الرابعة والنصف زوالا (16:30)** آخر أجل لإيداعها.

يتكون ملف الترشح من الوثائق التالية:

- تعمة طلب المشاركة في المباراة الموضوع على فضاء الترشح بوزارة التشغيل العمومي المعدلة لهذا الغرض؛
- طلب خطي يتضمن الاسم العائلي والشخصي للمرشح(ة) وعنوان(ة) وإمضاء(ة)؛
- صورة ذاتية (CV) تحمل صورة للمرشح(ة) وتتضمن رقم هاتفه(ة) والنقل وعنوان(ة) الإلكتروني؛
- نسخة مشهود بمطابقتها لأصل البطاقة الوطنية للتعريف؛
- نسخة مشهود بمطابقتها لأصل الدبلوم أو إحدى الشهادات المعادلة له طبقاً للمقتضيات النظامية الجاري بها العمل، مرفقة بنسخة من قرار المعادلة عند الاقتضاء؛
- بالنسبة للدبلوماسيات التي لا تتضمن التخصص **لرقي وجسوا** بشهادة مسلمة من المؤسسة المناهضة للدوليم بشار فيها إلى التخصص بكل وضوح؛
- الترخيص النهائي للمسلم **وجسوا** من طرف المصالح المركزية المكلفة بالموارد البشرية التي ينتمي إليها المترشحون الموظفون؛

**ملاحظات هامة:**

- ترفض طلبات الترشح غير المسجلة إلكترونياً أو المسجلة دون تحميل الوثائق المطلوبة، أو التي تنقصها إحدى الوثائق أو المرفقة بوثائق غير مشهود بمطابقتها لأصل أو الواردة خارج الأجال المحددة أعلاه، كما لا يعتد بشهادة النجاح؛
- تنشر نوائح المرشحات والمرشحين المقبولين لاجتياز المباراة على بوابة التشغيل العمومي: [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) وعلى الموقع الإلكتروني لوزارة السياحة والصناعة التقليدية والنقل الجوي والاقتصاد الاجتماعي [mtataes.gov.ma](http://mtataes.gov.ma) **وتعتبر هذه النوائح بمثابة استنعاذ لاجتياز الاختبار الكتابي؛**
- يبقى تنظيم هذه المباراة خاضعا للتعديل أو الإلغاء، مع الأخذ بعين الاعتبار تطور الحالة الوبائية بالمملكة، حسب القرارات المتخذة من طرف السلطات المختصة في هذا الشأن.

**N° 1861/PA**

# Sport



Visé par la justice, endetté, en déclin...

## La descente aux enfers du FC.Barcelone

**L**ex-président Josep Maria Bartomeu rattrapé par la justice, la superstar Lionel Messi qui rêve d'ailleurs, la dette abyssale... Géant du football mondial, le FC Barcelone se débat dans une interminable crise avant l'élection de son nouveau président dimanche puis un choc européen crucial à Paris.

Lundi, l'interpellation de Bartomeu et la perquisition menée au siège du club dans le cadre de l'affaire du "Barçagate" ont alimenté le drame permanent dans lequel baigne le club catalan depuis un an, écartelé entre crises économique, institutionnelle et sportive.

Un séisme à peine éclipsé par la "remontada" réussie mercredi en demi-finale de Coupe du Roi contre

Séville (3-0 a.p.) après une défaite 2-0 à l'aller, rare éclaircie dans un lent déclin sportif pour l'équipe quatre fois championne d'Europe entre 2006 et 2015.

Le "Barça" apparaît dans tous les journaux télévisés du monde associé à de mauvaises pratiques, sans procès ni condamnation, mais avec un grave problème de réputation (...) la même semaine que les élections. Il est possible que quelque chose ait été mal fait, mais pas au point de mériter cette scandaleuse apocalypse", a estimé le directeur de Mundo Deportivo, Santi Nolla, dans son éditorial mardi.

L'entraîneur blaugrana Ronald Koeman a jugé pour sa part que ce n'était "pas bon pour l'image du club".

Soupçonnés d'abus de confiance et de corruption, Josep Maria Bartomeu et son ancien bras droit Jaume Masferrer ont passé la nuit de lundi à mardi dans un commissariat, puis ont été transférés au palais de justice de Barcelone.

Après avoir refusé de s'exprimer durant leur audition, ils se sont vu accorder la "liberté provisoire", mais l'enquête reste ouverte autour de cette

affaire de calomnies sur les réseaux sociaux qui ciblaient plusieurs figures du club critiqués envers la gestion de Bartomeu, comme Messi, le défenseur Gerard Piqué ou l'ancien entraîneur emblématique Pep Guardiola.

"A ce niveau, cela n'arrive dans aucun autre club au monde", a appuyé Santi Nolla mardi dans Mundo Deportivo.

Ces récents événements résument l'année "horribilis" du Barça, qui a commencé loin de Catalogne, avec une élimination anecdotique en demi-finale de Supercoupe d'Espagne en janvier 2020 à Jeddah (Arabie Saoudite).

Bartomeu choisit cette défaite comme prétexte pour évincer l'entraîneur Ernesto Valverde, double champion d'Espagne, alors que le Barça est alors en tête de Liga, et le remplace par l'éphémère Quique Setién, un quasi-inconnu.

Suivront une série de scandales extrasportifs et une ribambelle de dérives sportives.

Deux clasicos perdus face au Real, aucun titre remporté depuis avril 2019 (soit près de deux ans, une éternité

pour le Barça), et surtout deux déceptions successives en Ligue des champions: la retentissante gifle 8-2 essuyée face au Bayern Munich en quart de finale de la dernière édition à Lisbonne, puis le 4-1 encaissé face au PSG en 8e de finale aller, il y a deux semaines, avant le match retour le 10 mars.

Ajoutez à cela une pandémie mondiale qui tarit les recettes du club et un psychodrame autour de Messi qui a souhaité en vain quitter le club l'été dernier et qui n'a toujours pas prolongé à quatre mois de la fin de son contrat (30 juin). Et parsemez le tout de scandales comme celui du "Barçagate" ou celui des négociations autour de la baisse des salaires des joueurs...

Bref, alors que trois candidats à la présidence briguent dimanche les voix des 110.000 socios (supporters-actionnaires) en âge de voter, le Barça paraît un bateau ivre plombé par une dette abyssale (plus de 1 milliard d'euros, selon le club) et géré tant bien que mal par une direction transitoire depuis la démission fin octobre de l'impopulaire Bartomeu.

Mais, tout au long de son histoire,

ce club éminemment politique et emblème de l'identité catalane a souvent navigué de crise en crise, sans pour autant perdre son irrésistible soif de victoire.

"Le club a vécu des décennies avec des crises institutionnelles hebdomadaires", pointe jeudi Ernest Folch, directeur du quotidien catalan Sport, dans un éditorial, disant attendre impatientement les élections de dimanche pour "faire table rase" de tout cela.

Sportivement, certains bourgeons commencent à paraître dans ce long hiver: bien que miné par les blessures (Ansu Fati, Sergi Roberto, Philippe Coutinho...), le Barça a montré les premiers signes printaniers sous la houlette de Koeman.

L'entraîneur néerlandais, nommé l'été dernier, n'a pas hésité à faire des choix tactiques osés, par exemple en reléguant la star française Antoine Griezmann sur le banc. Et la "remontada" réussie contre Séville laisse entendre que l'ogre Barça, même blessé, vendra chèrement sa peau mercredi prochain contre Paris au Parc des Princes.

### AVIS DE DEPOT DES DEMANDES DE CANDIDATURE

**LOTISSEMENT OUNAGHA**  
**LOTS DE TERRAIN « HABITAT & COMMERCIAL & VILLA »**  
**COMMUNE OUNAGHA - ESSAOUIRA**

Al Omrane Marrakech-Safi met en vente par voie de dépôt de dossiers de Candidature des lots de terrain HABITATS, COMMERCIAUX et de VILLAS au lotissement OUNAGHA, suivant le tableau ci-dessous :

localité	Lotissement	Type de produit	Surf. approximative en m²
COMMUNE OUNAGHA - ESSAOUIRA	OUNAGHA	LOTS DE TERRAIN R+1 A RDC COMMERCIAL	De 80 à 142
		LOTS DE TERRAIN R+1 A RDC HABITAT	De 84 à 138
		LOTS DE TERRAIN POUR VILLAS	De 245 à 260

Le dossier de candidature se compose de :  
 • Photocopie de la C.I.N du candidat  
 • Formulaire d'acquisition  
 délai de dépôt des dossiers : DU 04 Mars 2021 AU 19 Mars 2021  
 Lieu de retrait et de dépôt des dossiers :  
 \* Agence Commerciale Essaouira Centre Commercial-Bin Al Aswar Essaouira Tél. 05 24 78 51 55  
 \* Agence Commerciale Régionale de Marrakech Site au siège de la Société Place du 16 Novembre - Guiliz Marrakech. Tél. : 05 24 44 78 38  
 La commission de sélection des dossiers du 22 Mars 2021 sera tenue au siège de la société en présence d'un notaire.

Les personnes intéressées sont priées de retirer les formulaires d'acquisition des Agences Commerciales citées ci-contre.

080 100 15 16 www.alomrane.gov.ma

AL OMRANE Marrakech-Safi  
80 Méd V, place du 16 novembre-Guiliz-Marrakech. Tél. 05 24 44 78 38 / Fax : 05 24 44 82 18  
AL OMRANE Marrakech-Safi est une filiale du Groupe Al Omrane.

**PROFITEZ DE VOTRE NOUVELLE EXPERIENCE CLIENT AVEC AL OMRANE**

MON CONSEILLER VIRTUEL  
APPELS VIDEO  
+RDV

### AVIS DE VENTE SUR OFFRES DE PRIX

**Lots De Terrain Pour Immeubles – Lots HC2 – Lots HE2 – Lots d'habitat économique amélioré R+1**  
**Marrakech - Tamlalet**

AL OMRANE Marrakech-Safi met en vente sur offres de prix des lots de terrain divers aux lotissements AL GOUMI, RIAD OURIKA à Marrakech, ANNARJISS et AL BISSAT II TTR à Tamlalet suivant le tableau ci-dessous :

LOCALITE	OPERATION	TYPE DE PRODUIT	SUP EN M²
MARRAKECH	GOUMI	LOTS R+3 RDC COMMERCIAL	253
		LOTS R+2 RDC HABITAT	De 83 à 112
TASSOULTANTE MARRAKECH	RIAD OURIKA	LOTS R+2 RDC COMMERCIAL	De 86 à 193
		LOTS ECONOMIQUES AMELIORES R+1	De 162 à 168
TAMLALET	AL BISSAT II 1TR	LOT R+3 RDC COMMERCIAL	154
		LOTS R+2 RDC HABITAT	De 114 à 119

Retrait des cahiers des charges : Du 04/03/2021 au 18/03/2021  
 Dernier délai de dépôt des dossiers : Le 18/03/2021 à 16 h  
 Tenue de la commission d'examen des offres : le 19/03/2021, en présence d'un Notaire.  
 Lieu de retrait et dépôt des dossiers :  
 \* Agence Commerciale Régionale de Marrakech Place du 16 Novembre – Avenue Mohamed V Guiliz Marrakech Tél. : 05 24 44 78 38  
 \* Agence Commerciale Al Haouz-Tassoulante N° 48 Operative Al Kasbah Villas T4 Tassoulante - Marrakech Tél. : 05 24 44 78 38  
 \* Agence Commerciale Al Haouz des Prairies Lotissement 11, 10000, N° 41-42 Tél. : 05 24 41 21 85

www.alomrane.gov.ma 080 100 15 16

AL OMRANE Marrakech-Safi  
80 Méd V, place du 16 novembre-Guiliz-Marrakech. Tél. 05 24 44 78 38 / Fax : 05 24 44 82 18  
AL OMRANE Marrakech est une filiale du Groupe Al Omrane

**PROFITEZ DE VOTRE NOUVELLE EXPERIENCE CLIENT AVEC AL OMRANE**

MON CONSEILLER VIRTUEL  
APPELS VIDEO  
+RDV



## Botola Pro D1

# RSB-ASFAR et Raja-CAYB en prologue de la 9<sup>ème</sup> journée

En raison de leur engagement continental au courant de la semaine prochaine, la RSB et le Raja verront leurs matches respectifs comptant pour la 9<sup>ème</sup> journée de la Botola Pro D1 « Inwi » avancés à ce week-end.

Ainsi, l'équipe berkanie, qui reste sur une élimination en Coupe du Trône, accueillera, samedi à partir de 17h15 au stade municipal, la formation de l'ASFAR qui, elle, a le moral gonflé à bloc, puisqu'elle est toujours en lice en Coupe.

Quant au Raja, dont certains joueurs cadres

ont eu droit au repos du fait qu'ils n'ont pas été convoqués pour le match de la Coupe remporté au détriment des amateurs de l'USK, il jouera dimanche à domicile contre l'équipe du Youssoufia de Berrechid.

A noter que les matches RSB-ASFAR et Raja-CAYB seront sifflés respectivement par Daki Reddad et Abdelaziz Lamsellek.

Le troisième match comptant pour cette manche aura lieu jeudi prochain et opposera le MAT au WAC. Cette confrontation a été décalée

en raison du match que devra disputer le Wydad ce samedi face à l'équipe guinéenne de Horoya Conakry pour le compte de la troisième journée de la Ligue africaine des clubs champions.

La suite de la journée est programmée pour le week-end 13-14 mars. Samedi, deux matches sont prévus, à savoir RCAF-OCES et FUS-HUSA, alors que le programme dominical se décline comme suit : MCO-DHJ, SCCM-IRT et RCOZ-MAS.

M.B

# En accueillant Horoya, le WAC vise le petit chelem

*Boucler la phase aller en beauté pour décrocher pratiquement la qualification*

Le WAC défilera, ce samedi à partir de 20 heures au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, l'équipe guinéenne de Horoya Conakry, et ce pour le compte de la troisième journée de la phase de poules (GP-C) de la Ligue africaine des clubs champions.

Les Rouges qui ont réussi pleinement leur entrée en matière, en alignant deux succès en autant de sorties aux dépens des Angolais de Petro Atletico (1-0) à Luanda et des Sud-Africains de Kaizer Chiefs à Ouagadougou (4-0), entretiennent l'espoir de conserver cet élan devant déboucher sur une qualification aux quarts de finale le plus tôt possible. Ils sont d'ailleurs outillés pour concrétiser leur objectif et face au Horoya, les protégés de Fawzi Benzarti seront tentés plus que jamais par l'idée de boucler la phase aller, à domicile même sans public, sur une bonne note.



Après avoir regagné Casablanca en début de semaine, le contingent wydadien s'est mis en isolement sanitaire mais cela n'a pas empêché l'équipe de poursuivre, comme il se doit, son programme de préparation, durant lequel le staff technique a dû élaborer différents schémas tactiques qui seraient la clé du match face au Horoya, club qui reste sur une victoire à la maison devant Petro Atletico (2-0) et un nul blanc ramené de Johannesburg aux dépens de Kaizer Chiefs.

Les lauréats de l'édition 2017 de la C1, qui doivent faire sans le défenseur Achraf Dari, forfait pour une durée de deux à trois semaines à cause d'une blessure à la cuisse, sont conscients que l'opposition de ce samedi ne sera pas une mince affaire et se trouvent tenus de jouer à fond et de saisir les moindres opportunités en vue de débloquer la situation.

Ce qui est bon signe, c'est que le moral y est et que tout le groupe se dit décidé à signer une troisième victoire, pouvant lui assurer la qualification au prochain tour, ou du moins permettra à l'équipe d'envisager la suite de sa campagne dans de parfaites dispositions. Sachant qu'à ce propos, les Casablancais devraient se déplacer à Johannesburg pour affronter Kaizer Chiefs (2 avril) avant de recevoir en dernier lieu, le 9 avril, Petro Atletico.

A noter que l'autre match de ce groupe devra opposer samedi à 17 heures Kaizer Chiefs au Petro Atletico.

Seuls les deux premiers clubs de chaque poule décrocheront le billet des quarts de finale.

Mohamed Bouarab

## Divers

### Championnat D2

Voici le programme de la 13<sup>ème</sup> journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, qui sera disputée ce week-end à (15h00):

Samedi  
OD-CJBG  
WAF-KAC  
TAS-UTS  
Dimanche  
JSS-CAK  
IZK-ASS  
KACM-RBM

A noter que les matches SM-WST et OCK-RAC devaient avoir lieu vendredi.

### Appel à candidatures

La Confédération africaine de football lance officiellement le processus d'appel à candidatures pour l'accueil de la toute première édition de la Ligue des champions féminine de la CAF Total.

Le tournoi final de la Ligue des champions féminine de la CAF Total sera organisé pendant la période d'octobre, novembre ou décembre de chaque année, conformément à la décision du Comité exécutif de la CAF.

Pour cette édition 2021, sept équipes se qualifieront pour le tournoi final à l'issue des éliminatoires organisées dans chaque union zonale, en plus du club champion du pays hôte qui est qualifié d'office.

Les Associations nationales sont priées de soumettre leur dossier de candidature présentant les stades (deux stades sont exigés) et les terrains d'entraînement (quatre sites d'entraînement au moins), les plans d'hébergement (pouvant accueillir les huit équipes), ainsi que la garantie officielle du gouvernement.

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au 31 mars 2021.

## Coupe du Trône

# Qualification dans la douleur du Chabab de Mohammédia

Le Chabab de Mohammédia s'est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe du Trône de football en s'imposant jeudi à domicile face au Difaâ El Jadida aux tirs au but (3-3, 5-3 t.a.b).

Les visiteurs ont été surpris dès la 4<sup>ème</sup> minute par un but d'Oussama Lamlioui, qui a doublé la mise à la 17<sup>ème</sup> minute, avant que Mehdi Karnass ne réduise l'écart à la 24<sup>ème</sup> minute.

Lors de la deuxième période, Yassine Eddahbi a réussi à remettre les pendules à l'heure en inscrivant le but de l'égalisation pour les Jdidis (78<sup>ème</sup>), obligeant les deux équipes à jouer les prolongations.

Le festival des buts s'est poursuivi lors des prolongations avec une 3<sup>ème</sup> réalisation du Chabab Mo-

hammadia par le biais d'Ismail Moutaraji (101<sup>ème</sup>) avant qu'Ibrahim Najmeddine ne réplique trois minutes plus tard (104<sup>ème</sup>) avec le but de l'égalisation.

Aux tirs au but, la balance a penché du côté des locaux (5-3).

Plus tôt dans la journée, le Raja de Béni Mellal et le Moghreb de Tétouan se sont qualifiés aux dépens du Wydad Kelâat Sraghna et du Chabab Atlas Khénifra.

Hicham Khaloua a réalisé un doublé pour les Tétouanais (46<sup>ème</sup> et 74<sup>ème</sup>) avant que son coéquipier Shaaban Idd Chilunda ne creuse l'écart à la 82<sup>ème</sup> minute. L'unique but des Khénifris qui se produisaient à la maison a été l'œuvre d'Imad Darjaj (80<sup>ème</sup>).

Quant au Raja de Béni-Mellal, il s'est qualifié pour les quarts de

finale au terme de sa victoire, comme précité, face au Wydad Kelâat Sraghna aux tirs au but (1-1, 6-

5 t.a.b). Les locaux ont ouvert le score à la 36<sup>ème</sup> minute de jeu par le biais de Yassine Mehdaoui sur pénalty avant que Driss Benayn n'égalise pour le club de Béni Mellal (67<sup>ème</sup>) renvoyant les deux équipes aux prolongations.

N'ayant pas pu se départager lors des deux périodes de prolongation, les deux clubs ont disputé les tirs au but. La séance a souri au club mellali qui a pris le dessus sur le score de 6 buts à 5 pour rejoindre en quarts de finale le Moghreb de Fès, le Hassania d'Agadir, le Raja de Casablanca et l'ASFAR.

Le dernier 8<sup>ème</sup> de finale, devant opposer le Rapide Oued Zem au Wydad Casablanca, a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement des Rouges en Ligue des champions d'Afrique.



*Le MAT et le RBM restent en course*

## Résultats

### Mardi

Renaissance de berkane – Moghreb de Fès 4 - 4, 3-4 t.a.b

### Mercredi

Kawkab de Marrakech – Hassania d'Agadir 1 - 1, 2-4 t.a.b

Raja de Casablanca – Itihad Sidi

Kacem 2 - 0

ASFAR – Itihad Tanger 1 - 1, 3-

1 t.a.b

### Jeudi

Raja Béni Mellal - Wydad Kelâat

Sraghna 1 - 1, 6-5 t.a.b

Moghreb de Tétouan - Chabab

Atlas Khénifra 3 - 1

Chabab Mohammédia – Difaâ El

Jadida 3 - 3, 5-3 t.a.b

### Reporté

Rapide Oued Zem – Wydad Ca-

sablanca

## Au chevet des malades d'Ebola, les soignants visent le risque zéro

Une combinaison blanche intégrale, des bottes, des lunettes protectrices, un masque sur la bouche, deux paires de gants... aucun centimètre de peau ne doit être oublié lorsqu'on soigne des malades d'Ebola.

Même si la médecine a fait des progrès pour faire face à cette fièvre hémorragique identifiée dans les années 1970 dans l'actuelle République démocratique du Congo (RDC), le personnel du petit Centre de traitement des épidémies (Cetépi) de Nzérékoré, dans le sud de la Guinée, ne veut prendre aucun risque et applique les consignes à la lettre, a constaté un journaliste de l'AFP.

Dans leurs tenues de protection, les soignants qui s'occupent des huit cas positifs et des quatre cas suspects sont méconnaissables.

Celui qui a marqué sur sa cagoule "Dr Kourouma" est visiblement pressé. "Dès que je suis dans la combinaison, la sueur commence à couler, faut que je file pour installer le malade qui est là", dit-il. Ebola a fait au début du mois sa réapparition dans cette région forestière voisine du Liberia, de la Sierra Leone et de la Côte d'Ivoire, cinq ans après la fin de l'épidémie qui avait fait plus de 11.300 morts de 2013 à 2016 en Afrique de l'Ouest.

Le bilan reste jusqu'à présent modéré: une dizaine de contami-



nations et entre 5 et 8 décès, selon les sources, et pas d'expansion au-delà des frontières guinéennes.

Pour éviter un scénario catastrophe, les autorités guinéennes, des ONG comme MSF et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont rapidement réactivé leurs dispositifs. En moins de 10 jours, une campagne de vaccination visant les "cas contacts" des premiers infectés et le personnel

médical a été lancée.

A Nzérékoré, le centre de traitement se niche au bout d'une piste étroite et cabossée. Il est composé de quelques maisonnettes oranges et de deux bâtiments administratifs, protégés d'un simple grillage vert à travers lequel on peut observer les allées et venues.

"Il n'y a rien à cacher, contrairement à ce que croient ceux qui

pensent que nous manipulons des cadavres", explique le Dr Dally Muamba, envoyé ici par l'ONG spécialisée dans l'aide médicale d'urgence Alima.

"Aujourd'hui, nous avons des traitements spécifiques qui ont fait leurs preuves en RDC, les anticorps mono-clonaux extraits des personnes guéries et qui se donnent par voie injectable pour renforcer l'immunité des patients",

explique-t-il.

"Il faut que les gens comprennent qu'un centre de traitement Ebola n'est pas un mouiroir. Les chances de survie des patients sont très élevées aujourd'hui", ajoute le médecin.

Un homme d'âge moyen sort d'une maisonnette, les deux bras perfusés, et s'assied sur une chaise en plastique, l'air abattu. Il vient d'apprendre qu'il a Ebola.

C'est un survivant de la première épidémie, surnommé "Dr Paps", qui lui annonce la mauvaise nouvelle et tente de le rassurer. "Je leur dit que j'ai affronté cette maladie, qu'il ne faut pas baisser les bras", raconte ce volontaire chargé de sensibiliser les populations, dont le père et l'oncle ont été emportés par Ebola en 2014. Il explique qu'à l'époque, lui non plus ne "croyait pas" à l'épidémie avant de tomber gravement malade, puis de guérir.

"Puisque je suis déjà immunisé, il faut que j'aide les autres, que je reparte affronter ce même démon", dit-il.

Tous ne s'en sortent pas aussi bien. Jeudi soir est arrivé un pick-up de la Croix-Rouge, la peinture délavée par les nombreuses désinfections au chlore. Un malade est décédé et il faut emporter son corps pour procéder à un enterrement qui doit, lui aussi, être sécurisé.

## Cake au miel et aux noix



### Ingrédients

100 g de beurre demi-sel  
100 g de sucre semoule  
3 oeufs  
160 g de farine  
1/3 de sachet de levure  
2 cuillerées à soupe de miel liquide  
150 g de noix concassées  
2 c. à soupe de sirop pour gâteaux  
Cerneaux de noix pour décorer

### Préparation

Préchauffez votre four à 240 °C (thermostat 8). Battez le sucre avec le beurre ramolli.

Incorporez le miel, la farine, la levure et, enfin, les oeufs, un par un. Ajoutez les noix au mélange et versez le tout dans un moule beurré et fariné.

Commencez la cuisson à 240 °C (thermostat 8) pendant 5 minutes puis continuez à 180 °C (thermostat 6) pendant 40 minutes.

À la sortie du four, arrosez le cake de sirop. Décorer le cake avec les cerneaux de noix.

## Pour ses 94 ans, une Canadienne ne veut pas de cadeau, juste le vaccin

Pour les 94 ans de sa mère, Margot Rockett a affiché devant la maison de cette dernière à Toronto une banderole avec un message mêlant humour et indignation: "J'ai 94 ans aujourd'hui! Pas de cadeaux, juste le vaccin, SVP"

Au Canada, chaque province est chargée de la mise en oeuvre de la campagne de vaccination contre la Covid-19. Mais le gouvernement fédéral de Justin Trudeau, chargé de l'achat des vaccins, a fait l'objet de critiques ces dernières semaines pour la lenteur de l'approvisionnement, due à des retards de livraison des sociétés Pfizer et Moderna depuis leurs usines en Europe.

Mardi, veille de l'anniversaire de Nina Rockett, sa fille Margot a "réalisé qu'elle allait avoir 94 ans et qu'elle n'était pas vaccinée", raconte-t-elle à l'AFP.

Alors elle a eu l'idée de cette banderole, écrite à la main et affichée sur la façade de la maison de sa mère, dans la plus grande métropole du Canada confinée depuis fin décembre.

"J'en ai eu marre et j'ai voulu que le monde sache qu'elle a 94 ans et qu'elle mérite d'avoir ce vaccin. Elle souhaite l'avoir", explique-t-elle, dénonçant notamment ce qu'elle considère comme les "nombreuses promesses non tenues" des dirigeants du pays.

Pendant l'interview, un automobiliste klaxonne en voyant la pancarte.

Depuis plusieurs jours, "les gens klaxonnent, lèvent le pouce, crient +on est avec vous+", assure-t-elle.

Après l'approbation des vaccins de Pfizer-BioNTech et Moderna en décembre, le Canada avait été l'un des premiers pays au monde à lancer une vaste cam-



pagne de vaccination, en donnant la priorité aux personnes âgées vivant en maisons de retraite ainsi qu'aux soignants.

Mais des problèmes d'approvisionnement en début d'année ont brutalement ralenti cet effort et fin février, moins de 3% des quelque 38 millions de Canadiens avaient reçu une injection.

"Je pense que tout le monde devrait mettre une pancarte comme ça devant sa porte ou sa fenêtre, ou son balcon", pour dénoncer le sort fait selon elle aux personnes âgées au Canada depuis qu'a éclaté la pandémie en mars dernier, ajoute Mme Rockett.

Les personnes de plus de 60 ans comptaient pour plus de 90% des décès du coronavirus dans les deux principales provinces du pays, l'Ontario et le Québec.

Vendredi, Santé Canada a annoncé l'homologation d'un troisième vaccin, celui d'AstraZeneca, relançant l'espoir d'une accélération de la vaccination dans tout le pays.